

Le 24 août 1914, dans un article du “*Matin*”¹ intitulé “*La vérité sur l'affaire du 15^{ème} Corps*” et sous-titré : “*Le recul en Lorraine*”, le sénateur Gervais écrivait :

“ L'inébranlable confiance que j'ai dans la valeur de nos troupes et la résolution de leurs chefs me donne la liberté d'esprit nécessaire pour m'expliquer sur l'insuccès que nos armes viennent de subir en Lorraine. Un incident déplorable s'est produit. Une division du 15^{ème} Corps, composée de contingents d'Antibes, de Toulon, de Marseille et d'Aix, a lâché pied devant l'ennemi. Les conséquences ont été celles que les communiqués officiels ont fait connaître. Toute l'avance que nous avions prise au-delà de la Seille, sur la ligne Alaincourt, Delme et Château-Salins a été perdue ; tout le fruit d'une habile combinaison stratégique, longuement préparée, dont les débuts heureux promettaient les plus brillants avantages, a été momentanément compromis. Malgré les efforts des autres corps d'Armée, qui participaient à l'opération, et dont la tenue a été irréprochable, la défaillance d'une partie du 15^{ème} Corps a entraîné la retraite sur toute la ligne.”

Le Ministre de la Guerre, avec sa décision coutumière, a prescrit les mesures de répression immédiates et impitoyables qui s'imposaient. L'heure n'est plus, en effet, aux considérations de sentiment. Tout le monde doit être aujourd'hui convaincu, du général en chef au dernier soldat, qu'il n'y a en face de l'ennemi, qu'un devoir, que nos aïeux de la Révolution ont su faire accomplir : vaincre ou mourir.

Nous sommes assez forts et assez sûrs de nous pour reconnaître les fautes dès qu'elles se sont commises et avouer le mal aussitôt qu'il apparaît. Nous avons l'inébranlable résolution de réparer les unes et de remédier à l'autre. Aussi bien l'incident, pour navrant qu'il soit, sera-t-il nous en avons la ferme conviction, sans lendemain. D'ailleurs il faut dire qu'il doit être sans influence sur l'ensemble de la manoeuvre. Surprises sans doute par les effets terrifiants de la bataille, les troupes de l'aimable Provence ont été prises d'un subit affolement. L'aveu public de leur impardonnable faiblesse s'ajoutera à la rigueur des châtiments militaires.

Les soldats du Midi, qui ont tant de qualités guerrières, tiendront à l'honneur d'effacer, et cela dès demain, l'affront qui vient d'être fait par certains des leurs, à la valeur française. Elles prendront, nous en sommes convaincus, une glorieuse revanche et montreront qu'en France sans distinction d'origine, tous les soldats de nos armées sont prêts, jusqu'au dernier, à verser leur sang pour assurer contre l'envahisseur menaçant le salut de la patrie. ”

Cet article, comme ses auteurs l'ont voulu, fait l'effet d'une bombe. La presse nationale lui fait un accueil mitigé et s'y oppose, d'abord sur la forme, condamnant un traitement de faveur scandaleux en faveur du *Matin*, puis sur le fond, car il est perçu comme une atteinte intolérable à “*l'union sacrée*”. Peu de voix, cependant, s'insurgent contre les affirmations du Ministre. La Presse du Midi, par contre, affirme d'emblée son hostilité aux propos de Gervais, “*honte du sénat et fumier de la presse*”²

Quelques hommes politiques reprennent à leur compte les arguments développés. Parmi eux, Clemenceau, sénateur du Var, dans *L'Homme Libre* du 25 août 1914, évoque la rumeur d'exécutions massives et tente de faire croire qu'il est mieux informé que les autres³. Jean-Yves Le Naour note dans les *Annales du Midi* :

“ Avec les mêmes préjugés que Gervais sur l'aimable Provence et avec la même assurance dans une rédemption prochaine, Clemenceau poursuit : “ On connaît la nature impressionnable des Méridionaux. [...] Qu'on les encadre et qu'on les mène au plus fort du feu pour leur donner, sans retard, la chance de réparation à laquelle leur passé leur donne droit ”⁴

Que s'était-il donc passé pour qu'un journal publie, forcément avec l'aval de la censure, un constat d'échec assorti d'une attaque aussi virulente contre une région française ?

Aujourd'hui, il vient immédiatement à l'idée qu'il s'agissait d'une manipulation de l'opinion destinée à cacher quelque chose. Telle n'a pas été la réaction générale des Français de 1914. Comment ne pas croire une telle information lorsque les liens du *Matin* et du pouvoir étaient connus de tous et que le sénateur radical de la Seine, officier en disponibilité, membre de la commission de l'armée était considéré comme un spécialiste des questions militaires ?

L'émotion est grande dans le Midi et parmi ses représentants. Joseph Thierry, député des Bouches-du-Rhône depuis 1898 et le sénateur Rasclé de Marseille demandent audience à Messimy. Le ministre de la Guerre refusant de les recevoir, les deux parlementaires, outrés, rendent publique, dans la soirée, une lettre dans laquelle ils demandent des explications, exigent des éclaircissements et mettent en cause directement le ministre :

“ Si des faiblesses ou une panique se sont produites, il faudrait encore savoir où et comment et pourquoi. Et il nous est interdit de rien vérifier, de rien discuter! Quant aux sanctions, elles relèvent de l'armée et non d'un appel à une opinion publique troublée et prodigieusement mal renseignée. La censure militaire s'exerce avec une telle rigueur que des journaux ont été frappés pour avoir laissé deviner des emplacements d'unités ou des numéros de régiments. Comment admettre dès lors qu'on ait laissé passer un réquisitoire indigne et incontrôlable...⁵”

Une véritable crise politique s'amorce le 25. Tissier, député du Vaucluse, écrit au ministre de la Guerre reprenant les mots de ses collègues de Marseille, Paul Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône et vice-président du Sénat, adresse une note laconique : “*Je joins ma protestation à celle de mes collègues des Bouches-du-Rhône et vous prie de bien vouloir répondre aux questions qu'ils vous ont posées. Respectueux dévouements*”. Achille Maureau, sénateur du Vaucluse, les députés Jugy des Basses-Alpes, Bouge et Girard des Bouches-du-Rhône, s'associent, à la protestation de Thierry et Rasclé et fustigent “*les allégations incontrôlables sinon mensongères dont leurs compatriotes ont été les victimes.*”⁶

Le *Matin* est interdit à la vente à Marseille, quelques Maires du Var, comme ceux de Hyères, de Saint-Raphaël, de Draguignan suivent, celui de Toulon fait savoir, un peu hypocritement, qu'il ne peut interdire la vente d'un journal mais qu'il désapprouve les termes employés. Une manifestation de pères de famille reçue à la préfecture des Bouches du Rhône, demande la tête du sénateur Gervais et la “*peau*” du journal parisien :

“ Au nom de la population de Marseille et au nom des pères de famille provençaux qui ont leurs fils à l'armée, tués ou blessés pour la patrie, nous venons protester énergiquement contre l'article du journal Le Matin diffamant notre patriotique Provence. Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir notre protestation indignée au ministre de l'Intérieur et au ministre de la Guerre, protecteur né de l'armée française. Nous espérons que des mesures très énergiques seront prises contre ce sénateur, mauvais Français, qui, au moment où l'union est si nécessaire, cherche à diviser notre France au profit de l'étranger, en supprimant la vente de ce journal ”⁷

On verra que cette opération infâme fit naître la légende d'une "défaillance" et accrédita, dans le public, l'idée que le comportement des troupes du Midi était la seule cause de l'échec de l'offensive dans l'Est.

On verra aussi que les soldats provençaux payèrent cher et souvent de leur vie cette mauvaise action.

On verra enfin que l'affront ne fut jamais lavé et que les auteurs de cette manipulation, les militaires de l'EM et leurs complices de la droite nationaliste n'eurent jamais de compte à rendre sur cette ignominie.

Replaçons, pour commencer, cette affaire dans le fil des événements qui suivent la mobilisation.

Le Plan XVII prévoit, dans un tableau mis au point par le GQG⁸, la concentration des Armées, à partir de l'ordre de mobilisation compté comme jour 1.

La mobilisation proprement dite, comporte quatre phases successives et distinctes. Une fois la mobilisation générale décrétée, l'ordre est transmis instantanément par le pouvoir central à l'armée et aux autorités civiles.

Première phase :

les diverses unités actives font le nécessaire pour assurer l'équipement des hommes, leur approvisionnements, préparent les chevaux, le matériel, destinés à mettre sur le pied de guerre leurs effectifs de paix. De leur côté, les autorités civiles avertissent les réservistes mobilisables, leur ordonnant de se mettre en route pour rejoindre leurs corps; l'intendance commence les opérations de réquisition des chevaux, des vivres, de matériels divers.

Deuxième phase :

arrivée et équipement des réservistes qui doivent, compléter les unités actives et constituer les formations de réserve. Quand les corps d'armée sont ainsi vraiment prêts, ils sont effectivement "mobilisés".

Troisième phase :

concentration, c'est à dire transport de ces troupes et de leur matériel jusqu'aux zones du front qui leur sont assignées.

Quatrième phase :

les services de l'intérieur constituent les unités de réserve et territoriales pour alimenter en hommes les unités combattantes à partir des dépôts.

Depuis fin juillet, des troupes de couverture, en principe des régiments basés sur la frontière⁹ mais aussi les premiers éléments débarqués des trains, veillent au déroulement des opérations de concentration et contrôlent les zones possibles d'invasion. Elles ne doivent pas se laisser "accrocher" mais sont censées s'opposer à une attaque brusquée. En fait elles jouent un rôle de fusible.

Dans la région de Lunéville, où vont se dérouler les épisodes qui concernent le 15^{ème} CA, dès le 26 juillet, des réservistes commencent des travaux de guerre, abattent des arbres pour barrer des routes autour de Bauzemont. Le 30 juillet, des compagnies venues de Nancy (peut-être du 26^{ème} RI), aidées par des ouvriers italiens creusent des tranchées et construisent un fort sur le plateau de la Rochette à six kilomètres de la frontière.

Entre le 30 juillet et le 7 août, quelques incidents ont lieu dans la zone d'opération du 15^{ème} CA, en particulier dans la région d'Arracourt.¹⁰

L'instruction de base provenant du général commandant la 2^{ème} Armée est la suivante :

"...concentration par divisions successives, une avant-garde d'une brigade et un groupe de la 30^{ème} division en mesure de se porter, sitôt constitués, sur Rozières aux Salins, par Crévechamps. Le reste du CA en mesure de suivre cette avant-garde. "

Tout a été minutieusement organisé. Tout va se dérouler, à peu de chose près, selon les plans prévus.

La 59^{ème} Brigade, en avant garde, puisqu'elle a pris les premiers trains remontant la vallée du Rhône, s'établit à Saffais au soir du 7 août. Le général Espinasse et son EM arrivent sur place, un peu plus tôt que prévu et s'installent à Vézelize.

Les troupes suivent, dans le plus grand ordre, avec un retard de quelques heures sur l'horaire. Quelques incidents, plus amusants que dramatiques, sont signalés par le Régulateur de Mirecourt : on poursuit de présumés espions circulant à quatre dans une automobile verte, on perd la trace d'un wagon de marchandise répertorié par erreur comme devant transporter des meubles anglais et dont on s'aperçoit, avec terreur, qu'en réalité, il est bourré d'explosifs.

Une brigade mixte est mise aux ordres du général Lescot commandant la 2^{ème} Division de Cavalerie. Ce "détachement avancé" et un groupe de l'AD/30, déployés entre la Pissotte et le Sânon, couvrent depuis le 9 la mise en place des troupes.

Ce même jour, contrairement à ce qu'il avait prévu lorsqu'il travaillait, à l'EM, à la mise au point du Pan XVII, le général de Castelnau, commandant la 2^{ème} Armée, reçoit l'ordre suivant : “ *agir offensivement en direction de Sarrebruck, sur le front Dieuze, Château-Salins, Delme.* ”

Le **9 août**, les unités de la 29^{ème} DI et de la 30^{ème} DI continuent à débarquer.

Le **10 août**, en pleine concentration, le 15^{ème} CA se déploie à quelques kilomètres de la Lorraine annexée. La Brigade mixte de couverture (2^{ème} Division de Cavalerie du général Lescot et 2^{ème} Bataillon de Chasseurs du 20^{ème} CA, 19^{ème} RA, 40^{ème} et 58^{ème} RI du 15^{ème} CA) stationne dans la région sud-sud-ouest de Xures.

Les Allemands occupent, semble-t-il, le village de Lagarde et un peu au sud, le château de Martincourt. Entre Xures et Lagarde, une petite route franchit plusieurs fois le canal de la Marne au Rhin par des ponts encadrant une écluse. Le canal est presque à sec car les écluses ont été ouvertes et quelques étangs vidés par les Allemands pour inonder les prairies.¹¹ À part quelques rares coups de fusils entre éclaireurs, le secteur est calme. Les consignes du général de Castelnau sont claires : éviter toute escarmouche tant que la concentration ne sera pas terminée. Elle devrait l'être le 14 août.

Plusieurs reconnaissances sont envoyées dans le but de préciser le dispositif ennemi.

Le capitaine Bourrissol commandant la 9^{ème} compagnie du 58^{ème} RI en rend compte par écrit au colonel Jaguin lequel transmet au colonel Oddon qui remplace le colonel Leroy au 40^{ème}. Le général Lescot, informé à son tour, envisage alors de “ prendre ” le village de Lagarde puisqu'il a sous la main, quelques éléments du 19^{ème} RA qui fourniront l'artillerie nécessaire à son projet.

Au cours d'une réunion d'EM qui se tient à 15 heures à la mairie de Parroy¹² il est décidé que l'assaut aura lieu à 19 h 15. Sont donnés les ordres en conséquence après quelques ajustements de détails.

À 18 heures environ, deux batteries du 19^{ème} ayant pris leurs emplacements de tir au Nord-ouest de Xures, ouvrent le feu sur la tranchée repérée à la côte 283, puis, sans états d'âme sur le village¹³.

À 19 heures 15, comme prévu, le feu cesse.

Le 58^{ème} se lance à l'attaque, enlève sans peine 283 évacué par l'ennemi, entre dans le village à 21 heures rejoint par le 40^{ème} qui dans l'obscurité a beaucoup pataugé dans les bras du Sânon. Selon toutes apparences, les Allemands surpris se sont repliés en hâte, -on retrouvera vingt huit lances abandonnées et quelques chevaux- en laissant cinq blessés. Côté français, quelques pertes à déplorer. Victimes, aussi, de l'assaut, quatre chevaux “ civils ” tués dans leur écurie, à la fin de l'attaque, par un obus de 75. La manœuvre a réussi.

Le général Lescot, plutôt fier de lui, informe la 30^{ème} DI qu'il a “ *enlevé Lagarde à la baïonnette* ”. C'est beaucoup dire.

À 23 heures, le village est en état de défense, le 40^{ème} chargé des faces est et sud, le 58^{ème} des faces nord et ouest. La nuit se déroule sans accrochages. Au petit jour, le café pris, les travaux de retranchement recommencent, mollement.¹⁴

À 8 heures du matin, le colonel Marillier fait transmettre au général Colle, à la division, le télégramme suivant : “ *59^{ème} Brigade toujours en soutien de 2^{ème} Division de Cavalerie dans la région Bezanges la Grande, Arracourt, Richécour, Coincourt, Xures, Lagarde. Ce dernier point a été enlevé hier soir après combat. Quartier général Brigade à Parroy* ”

L'arrivée du télégramme à l'Etat-major de la 2^{ème} Armée provoque une réaction violente car l'initiative du général Lescot n'est pas appréciée du tout :

[ANNEXE N° 187] Les Armées françaises dans la Grande Guerre. [SHAT]

“ *À signaler quelques incidents :*

4^{ème} bataillon de chasseurs à pied détaché sur Seille devant Moncel a été attaqué hier vers 16 heures par un bataillon et une batterie venant de Vic. Il a repoussé l'ennemi et s'est maintenu sur ses positions.- Pertes : 6 tués dont un officier¹⁵, 20 blessés.

Général Commandant 2^{ème} DC a fait, de lui-même, attaquer le village de Lagarde par deux bataillons d'infanterie (59^{ème} Brigade) appuyés par l'artillerie. Village enlevé à la baïonnette est actuellement occupé par nos avant-postes¹⁶ qui s'étendent sur les hauteurs à l'ouest du ruisseau des Salins et sur lisière nord de la forêt de Bezanges La Grande.

Général commandant 2^{ème} Armée a donné instructions nécessaires pour éviter engagements inutiles et en particulier il donne aujourd'hui au 15^{ème} CA à partir de 12 heures, le commandement de la 2^{ème} zone définie par ordres d'opérations 7 et 8 . ”

À 3 h du matin, deux des batteries de 75 du Commandant Adeler, la 1^{ère} et la 3^{ème}, rejoignent les emplacements prévus mais sans se mettre en position.

À 5 h 30, tout le monde somnole sur place.

Vers 8 h 30, le Maréchal des Logis Lavergne arrive, porteur d'ordres enjoignant d'occuper les positions reconnues car un fort détachement ennemi s'avance par le Nord-est, ces ordres précisent aussi que la 1^{ère} batterie doit contrebattre l'artillerie, la 2^{ème} tirer sur l'infanterie. Personne ne semble comprendre qu'il y a urgence. On

imagine probablement n'avoir affaire qu'à quelques éclaireurs ennemis. La mise en batterie se fait donc sans précipitation.

Malheureusement, lorsque les premiers obus français sont tirés, l'artillerie allemande entre en action, trouve tout de suite les batteries françaises et sème la panique dans les équipages. En même temps, le 131^{ème} Prussien, tourne la position de l'artillerie française en traversant le bois de la Garenne et s'empare des pièces, drapeau en tête, "à l'ancienne, comme à Solferino", malgré la conduite courageuse des officiers et des artilleurs français qui font le coup de feu et se font tuer sur place.

Dans le village, la situation n'est guère meilleure. Pendant la nuit l'ennemi a organisé un véritable piège, de nombreuses pièces d'artillerie amenées en silence à travers bois, rendent la position intenable. Le 40^{ème} et le 58^{ème} se défendent bien. Une mitrailleuse¹⁷ installée dans le clocher, cause de lourdes pertes aux fantassins allemands avant d'être détruite par un obus. Deux charges successives de Hulans lancées dans la rue principale du village sont littéralement hachées par les sections du capitaine Salicetti.

Un carnet de route, saisi quinze jours plus tard à Hénaménil, sur un officier de santé allemand fait prisonnier, témoigne de l'acharnement des combats et de sa colère devant le massacre des soldats allemands envoyés à l'assaut sans ménagement ¹⁸

À 10 h 30, l'enveloppement semble inévitable. L'ordre de repli est donné vers 11 h. Le commandant Cornillat est tué presque aussitôt. Différentes fractions du 58^{ème} tentent alors de s'échapper mais sont décimées ou faites assez vite prisonnières. La 12^{ème} Compagnie du capitaine Carnoy est chargée par les Hulans survivants, broyée par l'artillerie et finalement prise par l'infanterie en tentant de rejoindre le pont de Xures. La 11^{ème} du capitaine Chaud est encerclée par le 131^{ème} Prussien, les survivants de la 10^{ème}, emmenés par le capitaine Candau, se replient, d'abord en ordre puis en panique lorsqu'il est tué. Ce désordre, en éparpillant les cibles, sauvera quelques soldats.

Le commandant Bertrand, à cheval, rameute des survivants du 40^{ème}, les conduit sur la route de Xures et tombe, les jambes broyées par un obus¹⁹. Le lieutenant-colonel Oddon du 40^{ème}, blessé lui aussi aux jambes ramène vers Xures, comme le précisaient ses instructions, les derniers survivants, poursuivis par les canons allemands qui tirent de trois cents mètres, à vue. Il dira dans son rapport être passé, avec ses hommes, " devant une mitrailleuse allemande qui, inexplicablement, n'ouvrit pas le feu. "

En lisant les rapports des officiers, on s'étonne du peu d'informations concernant les pertes humaines. Ils précisent, certes, " que le détail en est donné sur les états des unités ", mais comme ces " états de pertes " n'ont pas été remplis séparément et couvrent des périodes plus larges nous n'avons pu établir de chiffres qu'en recoupant avec des renseignements fragmentaires provenant des " ambulances " où des postes de secours²⁰.

| | | |
|-----------------|---|-----|
| Tués | 40 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 167 |
| | 58 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 282 |
| | 19 ^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne | 66 |
| Blessés relevés | 40 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 410 |
| | 58 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 280 |
| | 19 ^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne | 13 |
| Disparus | 40 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 341 |
| | 58 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 587 |
| | 19 ^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne | 76 |

Sur un seul point, 2222 hommes hors de combat : 515 tués, 703 blessés, 1004 disparus et 2 batteries du 19^{ème} d'Artillerie perdues, alors même que les recommandations du général de Castelnau étaient d'éviter les engagements inutiles dans la période de mise en place des troupes et que la possession ou non de ce village, à ce moment de la guerre, ne revêtait aucun intérêt stratégique.

On ne comprend pas ce qui, en dehors d'une action destinée à alimenter sa gloire personnelle, a bien pu pousser le général Lescot à lancer cette opération, à se laisser convaincre de l'entreprendre par le Lieutenant Antoinat. A-t-il obéi à des ordres venus de ses supérieurs ? Possible ! Rien ne prouve le contraire.

Les seules informations que nous possédons viennent des rapports, des carnets du capitaine Callies, de notes rédigées à Torgau par le lieutenant Ficonnetti, d'un dossier existant dans le " Fond Belleudy " à Nice et d'un document communiqué par J Didier : un extrait du journal de Martha Bergerfurth, épouse du propriétaire du Château.

" Vers 21 heures, ordre de regagner le cantonnement de Parroy. [...] Devant nous le château de Martincourt est en flammes. Cela me remet en mémoire ce que m'avait dit la veille à Haraucourt un des officiers de la division : qu'on ferait un opération de police consistant à brûler un château appartenant à un officier allemand, les habitants ayant tiré sur nos troupes. Serait-ce le but secret de cette opération? " [...] " le colonel Marillier m'arrête. Il est dans un état d'exaspération inexprimable. C'est pour brûler un château qu'ils font tuer mes soldats, ils me changent en incendiaire. Si on me l'avait dit, j'aurais refusé de marcher " (Callies)

" Pendant ce temps, nous assistons au magnifique spectacle de l'incendie des communs du château de Martincourt " (Ficonnetti)

" Derrière le bataillon, brûle le château de Martincourt incendié par le lieutenant Antoinat de l'EM de la 2^{ème} DC. Les flammes rougeoient le ciel et jettent une leur faible mais impressionnante et sinistre sur cette marche silencieuse " (Fond Belleudy)

" La veille de la bataille les Français avaient essayé de mettre le feu à Martincourt mais vainement [...] Ensuite nos gens qui s'étaient cachés dans la cave pendant la mitraille furent expulsés dans le parc où ils passèrent la nuit. Dans le château tous les objets de valeur furent alors dérobés, les meilleures affaires emmenées de suite en voiture à Lunéville... (Martha Bergerfurth)" ²¹

L'émotion fut grande. La perte de batteries complètes, en des temps où les 75 étaient rares, déclencha une enquête approfondie. C'est d'ailleurs dans la liasse de documents d'enquête ayant trait à cette question et dont certains doubles sont demeurés dans les archives du 19^{ème} d'Artillerie que nous avons puisé une partie de nos informations.

L'épisode qui vient d'être évoqué est connu sous le nom de " l'affaire de Lagarde ". Moins connus sont certaines de ses conséquences.

[ANNEXE N° 188] Les Armées françaises dans la Grande Guerre. (SHAT)

Compte-rendu au GQG de l'engagement du 11 août à Parroy, Xures, (2^{ème} Armée, 59^{ème} Brigade)

Les deux bataillons envoyés hier soir 10 août par le commandant de la 2^{ème} DC à Lagarde ont été attaqués très violemment ce matin par une force évaluée à environ une brigade d'infanterie et trois groupes d'artillerie. Ces bataillons ont été soutenus par deux autres bataillons de la 59^{ème} brigade²² et un groupe du 19^{ème} d'artillerie. Les troupes d'infanterie ont du céder. Dans cette retraite deux batteries sont tombées aux mains de l'ennemi.

Le général commandant le 15^{ème} CA a pris, d'après mes ordres, le commandement des troupes du secteur; y compris la 2^{ème} DC. - Il porte deux brigades et quatre groupes dans la région Serres, Bauzemont pour recueillir s'il y a lieu la 59^{ème} brigade, qui ne paraît pressée.

Dès que les faits avaient été portés à la connaissance du GQG, on avait retiré son commandement au général Lescot.²³

Le 13 août, avant l'offensive dans l'Est, il était remplacé par le général Varin. Cette mise à pied provoqua de graves mouvements d'humeur dans son entourage, si l'on en juge par un courrier " vigoureux " adressé par le colonel Jaguin au colonel Marillier en réponse à des propos outrageants.

" Au bivouac près XURES le 15 août 1914

Le Colonel JAGUIN du 58^{ème} Régiment d'Infanterie

A Monsieur le général Commandant la 59^{ème} Brigade d'Infanterie

J'ai l'honneur de vous rendre compte que dans la journée du 11 août un Lieutenant de l'Etat-major de la 2^{ème} Division de Cavalerie qu'on m'a dit être le Lieutenant Antoinat était venu me donner des ordres pour l'occupation de la position de la Fourrasse et de l'organisation du commandement en ce point.

" Je parle ici au nom du général Commandant la Division de Cavalerie et déclare que le régiment n'a pas fait ce qu'il devait faire, qu'il a manqué au devoir militaire en ne tenant pas sur ses positions.

Que le temps des discours d'Avignon (sic) était terminé et que la seule façon de laver la faute était de se sacrifier ici, que les Provençaux avaient prouvé ce qu'ils étaient. Sur votre conseil je ne vous ai pas transmis de réclamation. Hier, 14 août, le Capitaine Callies du 19^{ème} d'Artillerie m'a déclaré, en me disant de faire état de ce qu'il me rapportait, que ce même lieutenant lui avait dit, personnellement, que le régiment était déshonoré après l'affaire du 11 août.

Le Capitaine lui défendit de continuer son injure et lui déclara qu'il avait vu le 58^{ème} à l'action et avait admiré son héroïsme. Devant la double accusation du Lieutenant Antoinat qui a répandu son jugement autour de lui (je le sais de bonne source) je demande pour l'honneur du Régiment qui a laissé sur le carreau 800 à 900 hommes, que l'affront soit réparé."

JAGUIN

On ne peut pas ne pas s'étonner ici que des troupes disponibles à moins d'une heure de marche ne soient pas intervenues et que de la cavalerie appartenant à la 2^{ème} DC, en position sur la crête de Parroy à 7 Km²⁴ à l'Ouest de Lagarde soit restée inactive.

Nous avançons, l'hypothèse qu'une bonne partie des problèmes que va, par la suite, rencontrer le 15^{ème} CA, vient des rancunes tenaces entre officiers engendrées ce jour là.

En 1915, le 16 février, (Lettre 92) Noël Olive un Soldat du 40^{ème} s'en fera l'écho. Parlant des soldats du 165^{ème} de Verdun, il écrit : " *Quand ils sont de garde, en sentinelle, [...] ont déjà reçu des marrons sur le nez, au début ils faisaient les malins, mais maintenant ils sont souples car nous ne les ménageons pas, et entre officiers c'est pareil : ils se vomissent entre eux. Ça c'est un détail. Je n'ai eu aucune discussion avec aucun mais à la première c'est la bonne, c'est que nous ne sommes pas à la caserne ici "*

Le **11 août** au matin, le QG du 15^{ème} CA s'installe à Rosières aux Salins.

Le 40^{ème} signale que les détachements de couverture sont accrochés par des éclaireurs ennemis. A 13 h, on apprend, au QG, l'ampleur des pertes à Lagarde et on commence à craindre une attaque sérieuse qui se prolongerait sur la Meurthe. A 13 h 45, le général Espinasse adresse au général commandant la 29^{ème} DI l'ordre de "... *porter immédiatement [ses] troupes qui sont à Maraucourt et Saint Nicolas du Port sur Serres-Drouville en repli des troupes de couverture. La 30^{ème} DI se porte à Bauzemont."*

Il se rend à Valhey, y prend le commandement des troupes et demande à la 60^{ème} BI de se porter sur Bauzement-Serres.

A 16 h, le général Espinasse part, rallie le 6^{ème} Hussard au passage à Sommerviller et se porte avec lui sur Drouville. En chemin il rencontre un officier de l'EM de la 2^{ème} Armée, revenant du front, qui lui fait connaître que les Allemands ne semblent pas devoir dépasser Xures. A Drouville, il donne aux généraux Colle et Carbillat des instructions verbales, leur ordonnant d'occuper la position de Serres avec la 60^{ème} BI, la position de Drouville avec la 58^{ème} BI.

La journée du **12 août** se passe en réorganisations et mises en place des unités : le 111^{ème} arrive à Saffais, mais le 6^{ème} Chasseurs, épuisé par les manœuvres d'été dans les Alpes, est autorisé à se reposer à Saint Nicolas qu'il a atteint la veille.

Le **13 août**, le 15^{ème} CA termine sa concentration en ne dépassant pas Drouville.

Le général Joffre, ayant donné l'ordre d'attaquer le 14 en direction de Château-Salins et Sarrebruck, le général de Castelnau prescrit, le 13 au soir, au 16^{ème}, au 15^{ème} Corps et au gros du 20^{ème} d'attaquer, le lendemain, par divisions successive, l'artillerie de CA entre les divisions. La préparation de l'attaque se fait dans la nuit.

A 6 H 30, le **14**, tout le 15^{ème} CA est rassemblé sur les hauteurs Serres-Valhey. La marche en avant commence. Au soir les troupes de la 29^{ème} Division d'Infanterie, parties de Coincourt et de ses environs, enlèvent Moncourt, mais les pertes²² ont été grandes sous le feu d'une grosse artillerie très habilement défilée et ils s'inquiètent car ils sont à court de munitions et comprennent vite que personne ne les ravitaillera. Le 20^{ème} CA n'a pu déboucher de Bezange et piétine.

Le 15, l'attaque, " *contrairement aux prévisions, ne peut reprendre, les troupes sont très fatiguées, les pertes ont été sensibles, les munitions et les vivres manquent. Toute la journée est employée aux ravitaillements et aux évacuations (JMO 15^{ème} CA)* "

La 29^{ème} DI est relevée par la 30^{ème} DI et les 4 bataillons de Chasseurs qui reçoivent l'ordre de monter en ligne. Dans l'après midi, ils cantonnent à Hénamenil. Paroy est solidement tenu. Ordre est donné, pour le lendemain, de prononcer une attaque concentrique sur le Bois du Haut de la Croix. Le général Colle(30^{ème} DI) disposera de toute l'artillerie du 15^{ème} CA, d'un bataillon du 141^{ème} prélevé sur la 29^{ème} DI, d'un du 61^{ème}, d'un du 55^{ème}, du 3^{ème} Hussards et des 4 bataillons de Chasseurs (6, 23, 24, 27)

Le 16, la marche en avant continue. L'attaque du 15^{ème} CA débouche du front Parroy-Coincourt, dans le vide, puisque les Allemands ont évacué le Bois du Haut de la Croix.

Le Commandement décide alors d'assurer la possession du terrain. Des éclaireurs ayant rapporté que l'avant était vide d'ennemis, ordre est donné de se porter sur Marimont.

Les troupes s'installent, tardivement, sous une pluie battante. Le 16^{ème} CA est à droite à la ferme St Clément, le 20^{ème} a avancé jusqu'à Donnelly, il a occupé Arracourt dans la journée, puis, ayant sauté les collines, Vic-sur-Seille et Château-Salins dans la plaine de la Seille.

Des renseignements de cavalerie indiquent qu'il n'y a rien d'autre entre le Château de Marimont et Bourdonnay que des tranchées abandonnées. Un observateur aérien affirme, pourtant, avoir repéré une dizaine de batteries.

Le 17, le 15^{ème} CA exécute une " belle marche d'école par colonnes de division " et porte ses avant-gardes sur la Seille face à Marzal et à Dieuze. A l'EM, on pense que l'ennemi se retire dans le Nord, mais certains commencent à suspecter que l'on a affaire à des arrière-gardes faisant écran devant des troupes qui se dérobent et que des difficultés se préparent.

De fait, elles commencent le **18**. Les renseignements recueillis tendent à montrer que les Allemands sont établis sur la ligne des hauteurs au nord est de Dieuze : qu'ils tiennent Domnon, Bassing, Bédestroff, Bourgaltroff et dominent donc toute la plaine de la Seille. Les " traces " actuelles de fortification et de tranchées montrent que le terrain était préparé et on est en droit de penser que le commandement ne pouvait pas ne pas le savoir. Le général Weygand écrit²⁶ : " *la région de Morhange avait été signalée par les habitants comme fortement organisée et occupée. Les reconnaissances de cavalerie signalèrent que le terrain avait été soigneusement truqué, des pylônes de bois de toutes dimensions y servaient de repères pour ajuster les tirs d'artillerie* "

Un nouvel ordre de Joffre, le 18 août, modifia la direction de marche de la 2^{ème} armée et sa mission : " *Retenir en Lorraine le plus de forces ennemies possible au profit de la manœuvre des armées de gauche* "

Dans le même temps, le GQG retirait le 9^{ème} CA remplacé par le 2^{ème} GDR du général Léon Durand, à peine débarqué à Nancy.

Pour remplir sa nouvelle mission la 2^{ème} Armée devait forcer sa marche en avant et accrocher l'ennemi au plus tôt. Castelnau invita donc ses commandants de corps d'armée à poursuivre l'ennemi " *avec toute la vigueur et toute la rapidité possibles* " ²⁷

Dans la journée du 18, le capitaine Armengaud, avaient constaté devant la 2^{ème} armée l'existence d'une position organisée sur les hauteurs de Morhange.

" *J'apercevais²⁸ [...] une artillerie nombreuse en attente derrière des épaulements, des lignes de tranchées, des abattis dans les bois, des réserves dissimulées; le tout donnant l'impression d'un piège tendu à notre armée et à la gauche de l'armée voisine.* "

Berthelot, Major général et Gamelin au GQG affirmaient pourtant au général Anthoine :

" *Vous n'avez rien devant vous !* "

A l'État-major de la 2^{ème} Armée le capitaine Héring (selon de Castelnau) venait d'avoir connaissance d'un plan des transmissions de l'ennemi saisi sur un officier prisonnier recoupant les observations d'Armengaud.

Dans des termes qui le couvraient, de Castelnau rendit compte au GQG des dispositions qu'il prenait. Il allait, précisait-il, “ *conformément aux ordres reçus, procéder à l'attaque d'une position fortement organisée* ”

Le GQG fit la sourde oreille et donna l'ordre de poursuivre l'offensive.

Le 19 août, le P.C de la 2^{ème} armée se transféra à Maizières-les-Vic. L'aviation confirma la situation révélée la veille. Le 20^{ème} CA, qui n'avait rencontré que des éléments légers, avait progressé plus vite que les corps de droite, ainsi l'armée, qui devait marcher la droite en avant, se retrouvait-elle au contraire avec son corps de gauche en échelon avancé. Dans ces conditions, elle ne pouvait continuer son offensive vers Faulquemont qu'à la condition d'opérer un redressement face au nord.

L'offensive doit reprendre le 20 à 5 heures sous la protection de l'artillerie lourde française. L'idée du commandement est que le 16^{ème} Corps, en couvrant l'armée à l'est, sortira de la région des étangs au nord de Loudrefing, le 15^{ème} opérera à l'est de la forêt de Brides, en direction de Bénestroff, le 20^{ème} à l'ouest, en direction de Morange. La voie ferrée Metz-Sarrebourg est l'enjeu de la bataille, sa prise permettrait de couper les communications avec Metz de la VI^{ème} armée allemande qui opère contre l'armée Dubail. De Castelnau prescrit au 16^{ème} et au 15^{ème} corps d'attaquer ensemble.

A la pointe du jour, l'artillerie lourde n'est pas en place, du brouillard empêche l'aviation de reconnaître les positions de l'artillerie ennemie. Castelnau fait surseoir à l'attaque jusqu'à ce que les officiers observateurs puissent prendre l'air. Vers 4 h 45, on apprend au PC de la 2^{ème} Armée que le 20^{ème} CA, au lieu d'attendre, comme “ on ” le lui avait demandé, se disposait à attaquer. Dans un ordre diffusé peu après minuit, Foch avait demandé à deux divisions de reprendre l'offensive à 6 heures pour s'emparer des hauteurs de Morhange.

Le général Anthoine dépêche aussitôt le Commandant Jacquand, au QG de Foch, à Château-Salins, pour rappeler les ordres de l'armée et fait remettre, à 5 h 30, une instruction particulière, l'invitant à “ ne pas prendre l'offensive, à s'installer fortement, à être à même de résister à une offensive venant du côté de Metz ”

Curieusement, dans un ordre particulier daté de 6 heures, Foch demande à la 11^{ème} DI d'attaquer sur Morhange pour aider le 15[°] CA.

“...se rendre maître des hauteurs de Baronville-Morhange et d'agir ensuite par sa droite ”

Le général Anthoine réagit immédiatement par un message téléphoné à 6 h 20

“ *Défense absolue au 20^{ème} CA. de poursuivre aujourd'hui son offensive. Conformez-vous strictement à l'ordre d'opérations n° 27* ”

Trop tard. A 6 heures, la 39^{ème} DI était partie à l'attaque, le général Dantant d'abord puis le colonel de Grandmaison, mettant en pratique ses théories suicidaires.

“...Les exécutants forçant la note du corps d'armée, déjà folle”, écrit le Commandant Jacquand dans ses Carnets²⁹.

La VI^{ème} armée allemande déclenche alors sa contre-offensive, appuyée par les tirs d'une puissante artillerie lourde. Le II^{ème} CA. bavarois, dévalant des hauteurs de Morhange, plonge sur le flanc de la 39^{ème} DI au moment où elle se déploie dans la plaine. En moins d'une heure, il la rejette en désordre des villages de Marthille et de Bréchain.

A 8 heures, toute la division est en retraite vers Château-Salins, laissant sur le terrain 23 de ses 36 canons de 75 et 28 caissons. Plus à l'ouest, le III^{ème} CA. bavarois refoule la brigade Wirbel³⁰ à Oron et la 68[°] DR qui couvrait, à Delme, la 2^{ème} armée. Son attaque s'étendit jusqu'à la route entre Laneuveville et Château-Salins, menaçant ainsi les communications du 20^{ème} CA.

La 11^{ème} DI, la “Division de fer” de Nancy, avait Morhange pour objectif. L'ordre d'attaque du général Balfourier n'était pas encore parvenu aux exécutants que le II^{ème} CA. bavarois, vers 7 heures, attaqua ses positions. Installée sur la ligne Pévange-Haut de Kœcking, la 11^{ème} DI se trouva en meilleure posture pour résister.

Toute la matinée, le 4^{ème} B.C.P à Pévange³¹ et le 37^{ème} RI ³² à Riche et à Conthil, repoussèrent les assauts. Sur tout son front, la 11^{ème} DI réussit à contenir l'ennemi, mais tout entière engagée en soutien de la 39^{ème} DI, elle ne put exécuter l'ordre que Castelnau lui donna à 7 h 15 d'attaquer, en direction de Lidrezing, le flanc du XXI^{ème} CA. des Allemands qui refoulait le 15^{ème} CA.

L'offensive allemande surprit aussi les deux autres corps de la 2^{ème} Armée. A l'aile droite, le 16[°] CA. résista jusqu'à 10 heures sur le canal des Salines. Sa situation, critique lorsque ses flancs furent découverts à gauche par le recul du 15[°] CA. et à droite par le repli du 8[°] CA. de la 1^{ère} armée que l'offensive allemande avait rejetée de Sarrebourg, l'amena à battre en retraite.

Le 15^{ème} Corps attendait l'heure en position : le 40^{ème} RI sur la ligne sud du Bois de Monacker, le 55^{ème} RI et le 173^{ème} à gauche dans la Forêt de Bride, le 58^{ème} RI juste derrière eux, le 61^{ème} à droite au nord de Vergaville.

À 6 h du matin, l'ennemi attaque, dans la brume, avant que le 15^{ème} ne se soit mis lui-même en mouvement. La pression est terrible, le 55^{ème} et le 173^{ème} refluent dans la forêt. Un mouvement, aggravé par une panique née dans les rangs du 55^{ème}, découvre le flanc du bataillon Breyton du 40^{ème}. Pris sous des feux de front et d'enfilade, l'unité est décimée en douze minutes. Un capitaine, un lieutenant, un adjudant et quelques hommes seulement réussissent à se replier. Le 58^{ème} renforcé par le bataillon Santini du 40^{ème} tente alors, à son tour, mais en vain, d'enrayer la poussée.

À 10 h, le 61^{ème} abandonne Vergaville, le 58^{ème} et le premier bataillon du 40^{ème}, débordés, battent en retraite.

À Maizières, au P.C de la 2^{ème} Armée, Castelnau convoqua le capitaine Armengaud.

“ A ma gauche, le 20^{ème} CA m'échappe, au centre le 15^{ème} fléchit, à droite, je ne sais guère ce qui se passe, mais ce que je sais me rend très inquiet. Envoyez-y tout de suite des reconnaissances, et allez-y vous-même, de toute urgence”

Au retour d'Armengaud vers 10 heures, Castelnau mesure la gravité de la situation. A 10 h 10, il décide de battre en retraite et ordonne à ses corps d'armée de se retirer de 8 à 12 kilomètres en arrière, jusqu'à la frontière où il espérait pouvoir se rétablir. Il reporte son P.C. à Arracourt.

À **midi**, poursuivi sur ses diverses positions de repli par les obus de l'artillerie lourde allemande et ne pouvant tenir nulle part, le 15^{ème} Corps tout entier se replie dans les prairies bordant la Seille et recule de quinze kilomètres, pendant qu'un bataillon du 173^{ème} RI³³ défend l'entrée de Dieuze et tient longuement tête aux Allemands.

À **18 h**, en plein repli général, le 40^{ème} se reforme à 6 km à l'Est de Marsal. À la ferme la Bourrache, 900 hommes se regroupent et essaient de tenir. L'artillerie allemande les trouve. Le repli reprend à 20 heures.

Le **22**, les troupes du 15^{ème} CA sont tellement désorganisées qu'on ne peut envisager la moindre résistance sur la rive droite de la Meurthe. L'artillerie du corps est partagée en deux fractions, l'une passe au 16^{ème}, l'autre est mise à disposition du 20^{ème} CA qui a perdu la sienne et doit organiser une ligne de force sur les hauteurs de Flainval.

Tandis que la Brigade Ferry³⁴ du 20^{ème} CA couvre la retraite, le 15^{ème} CA, par les ponts de Rosières, Blainville et Damelevières passe la Meurthe. Les ponts sont ensuite détruits. En fin de journée, le 15^{ème} CA et toute la 2^{ème} Armée sont à l'abri des premières défenses d'artillerie du Grand Couronné de Nancy.

L'hécatombe est terrible.

On réorganise les troupes et on fait la douloureuse comptabilité de ce qui est encore en état de combattre :

| | | | |
|---|---------------------------|--|--------------|
| 29 ^{ème} Division d'Infanterie | 57 ^{ème} Brigade | 111 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 1 Bataillon |
| | | 112 ^{ème} Régiment d'infanterie | 2 Bataillons |
| | 58 ^{ème} Brigade | 3 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 2 Bataillons |
| | | 141 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 2 Bataillons |
| 30 ^{ème} Division d'Infanterie | 59 ^{ème} Brigade | 40 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 1 Bataillon |
| | | 58 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 1 Bataillon |
| | 60 ^{ème} Brigade | 55 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 2 Bataillons |
| | | 61 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 2 Bataillons |
| | Non embrigadé | 173 ^{ème} Régiment d'Infanterie | 4 Bataillons |
| Non endivisionnés | | | |
| | Chasseurs Alpains | 6 ^{ème} Bataillon | 1200 hommes |
| | | 23 ^{ème} Bataillon | 350 hommes |
| | | 24 ^{ème} Bataillon | 1300 hommes |
| | | 27 ^{ème} Bataillon | 550 hommes |

12.000 hommes manquent à l'appel, **188 officiers** sont hors de combat. On doit donc faire monter la 64^{ème} DR au 15^{ème} CA.

On peut penser que les Allemands avaient réussi à entraîner les troupes françaises dans une poursuite destinée à les amener sous le feu d'une défense organisée que la proximité de Metz avait permis de doter largement d'artillerie lourde. Ils avaient fixé une limite à leur repli stratégique. Lorsqu'elle fut atteinte, les quatre corps de l'armée du Kronprinz de Bavière contre-attaquèrent des troupes très diminuées et en terrain défavorable. ³⁵

La question est donc maintenant de comprendre pour quelles raisons ont fit porter le poids de l'échec au seul 15^{ème} CA

Notre hypothèse de travail est qu'en téléguidant, le 24 août, l'article du Sénateur Gervais, le “ Ministre-officier ” Messimy, participait à une manœuvre du GQG destinée à dissimuler les véritables causes de l'échec de la première offensive.

Le dossier

Revenons au départ de l'affaire et à cet "étrange télégramme" ³⁶ envoyé, par Joffre, au Ministre de la Guerre, le 23 août à 8 heures 45 du matin,

"...en Lorraine nous sommes établis sur le Grand Couronné de Nancy et sur la Meurthe où nous avons l'intention de la bataille.

Quatrième région de Longwy à Mézières. Nous avons, depuis avant hier, pris l'offensive avec des forces considérables entre la région de Longwy et Mézières.

Dans la partie droite (Front Longwy Virton) l'action se poursuit mais nous ne progressons que lentement malgré une supériorité numérique marquée et bien que notre artillerie ait fait taire l'artillerie adverse.

*Dans la partie gauche, de Virton à la Meuse, se développe une action en terrain parfois difficile. Ici encore, nous **devons avoir** une supériorité numérique considérable. Notre progression rencontre cependant de grosses difficultés. Toutefois, l'ennemi dont nous attaquons les colonnes en marche vers l'ouest **doit être** de son côté dans une situation difficile.*

*Région de Meuse : au nord nous tenons toujours la Meuse dans la région de Dinant. Par de violentes attaques, l'ennemi **peut** déboucher de la Sambre entre Charleroi et Namur. Nous conservons de ce côté de fortes réserves qui ne sont pas engagées. Enfin armée anglaise va entrer en action à notre gauche.*

*Conclusion : Dans l'ensemble la manœuvre stratégique est par conséquent terminée. Elle a pour objet et résultat de mettre le gros de nos forces au point qui **pouvait être** pour l'ennemi le plus pénible et de nous assurer en ce point la supériorité numérique.*

La parole est maintenant aux exécutants qui ont à tirer partie de cette supériorité. La question est donc une question de valeur, de commandement, de troupes et surtout une question de persévérance dans l'exécution "

A l'évidence, le général en chef cherche à se couvrir, alors qu'il ne peut pas ne pas être informé de la situation catastrophique de toutes les armées. Si échec il y a -il en a le pressentiment- la faute ne pourra en incomber qu'aux exécutants tant il reste persuadé que sa méthode est bonne³⁷. Notons, à sa décharge, que s'il croit être en supériorité numérique, la faute en incombe aux graves lacunes des services de renseignement qui ont annoncé l'engagement de 25 corps d'armée mais n'ont pas su, ou pas voulu, déceler la présence des 9 corps allemands de réserve. L'EM français, on le sait, était persuadé que les Allemands pensaient, comme eux, que les troupes de réserve "ne valaient rien."

Le soir même, à 19 h 10, face à l'ampleur de la défaite, il écrit au ministre, mettant en cause, de façon générale, les hommes, et il ne s'agit plus, cette fois, des seuls méridionaux :

" Notre offensive entre Longwy et la Meuse se trouve momentanément arrêtée. Cause première en est dans plusieurs défaillances individuelles qui ont nécessité sanctions. Trois divisions mal engagées ont particulièrement souffert. Je m'efforce de faire reprendre l'offensive. Sur la Sambre, le combat n'a pas repris ce matin. "

et continue le lendemain matin, même méthode :

" Les craintes que les journées précédentes m'avaient inspirées sur l'aptitude de nos troupes en rase campagne ont été confirmées par la journée d'hier qui a définitivement enrayé en Belgique notre offensive générale.

*Région des Vosges : L'ennemi **a essayé** de poursuivre hier son mouvement à notre droite. Il nous a repris le col de Sainte Marie aux Mines. Il **paraît** progresser dans la région comprise entre Vezouse et les hauteurs d'Hablainville. Nos troupes ne sont pas encore en état de reprendre l'offensive de ce côté.*

Région de Nancy : Allemands ont tenté quelques attaques partielles contre Grand Couronné de Nancy, Saffais, Bellechamp; Ces attaques ont été repoussées.

Belgique : Comme j'ai indiqué plus haut, dans région comprise entre Longwy et la Meuse, notre offensive générale est enrayée définitivement. Nous avons progressé sur certains points mais notre recul a entraîné le résultat d'ensemble.

*Au Nord notre Armée opérant entre Sambre et Meuse et armée anglaise **a du subir** des échecs dont je ne connais pas encore la portée mais qui l'ont contrainte à reculer sur la ligne Givet-Maubeuge-Valenciennes. Enfin, plus au Nord le mouvement enveloppant des Allemands **a paru**³⁸ s'accroître encore dans la journée d'hier.*

Conclusion : Force est donc de se rendre à l'évidence, nos corps d'Armée, malgré la supériorité numérique qui leur avait été assurée, n'ont pas montré en rase campagne les qualités offensives que nous avaient fait espérer les succès partiels du début, succès obtenus surtout dans des opérations de montagne.³⁹

Nous sommes condamnés à la défensive, appuyé sur nos places fortes et sur grands obstacles de terrain en cédant le moins possible de territoire, notre but doit être de durer le plus longtemps possible en nous efforçant d'user notre adversaire et de reprendre le moment venu. "

Comme on refuse d'admettre, dans les EM, que face aux mitrailleuses et à l'artillerie, la doctrine de l'offensive à outrance ne produit pas les effets escomptés, on annonce que les troupes, sur tous les fronts, n'ont pas été à la hauteur de ce que l'on attendait d'elles et puisque " les deux divisions d'élite du 20^{ème} CA de Foch", celle de Toul et celle de Nancy, qui depuis le Plan XIII devaient constituer le rempart infranchissable en cas d'attaque dans l'Est, n'ont pas, malgré leur héroïsme indiscutable, rempli leur mission, on cherche un coupable. Bien que toutes les troupes soient mises en cause, c'est le 15^{ème} CA qui sera injustement désigné au public, comme seul fautif. Le mal était irrémédiablement fait⁴⁰. Le Midi " traînera ", durant toute la guerre, les séquelles de cette affaire⁴¹, en dépit des affiches rectificatrices que le Commandement fit placarder dans les Mairies de France et des déclarations publiées dans les journaux par le nouveau ministre de la guerre.

Deux raisons expliquent probablement cette manœuvre qu'il faut bien attribuer à Joffre puisqu'on peut raisonnablement penser que le Ministre avait été manipulé par le général en chef lui-même⁴². Gervais ne faisait, en somme, que reprendre les termes d'une conversation téléphonique tenue le 21 août à 19 heures⁴³ entre Joffre et

Messimy : “ *L’offensive en Lorraine a été superbement entamée. Elle a été enrayée brusquement par des défaillances individuelles ou collectives qui ont entraîné la retraite générale et nous ont occasionné de très grosses pertes.* ”

J’ai fait replier en arrière le 15^{ème} Corps⁴⁴ qui n’a pas tenu sous le feu et qui a été cause de l’échec de notre offensive.

” J’y fais fonctionner ferme les Conseils de Guerre ”

Dans cette “ échec sur la Seille ”, selon la formule que Joffre utilisera un peu plus tard, le 20^{ème} Corps avait subi les conséquences terribles d’une erreur de manœuvre de Foch. De cela, ni Gervais, ni Joffre ne dirent mot, il ne fallait pas ternir l’image des “ Divisions de fer ”.

Sans tenir pour négligeable le rôle que peut avoir joué le Lieutenant Antoinat dans cette affaire, on peut se demander d’où provenaient les informations qui avaient permis à Gervais de se faire une opinion aussi défavorable du 15^{ème} CA?

Du général de Castelnau commandant la 2^{ème} Armée ? Certainement pas !

De Messimy ? Ce n’est pas impossible !

Plus probablement du capitaine Fétizon, officier de liaison du GQG, par le biais du colonel Duchêne⁴⁵, chef d’Etat-Major du général Foch.⁴⁶

Quoi qu’il en soit, la polémique⁴⁷ qui suivit la publication de l’article occupa la France et fit passer inaperçue la “ purge du Commandement ”. Nuage de fumée, habile diversion, l’opinion publique se laissa abuser par la campagne de presse orchestrée par la droite nationaliste, sans voir que Joffre, procédant, dans l’Est comme partout ailleurs : mutations et mises à la retraite immédiates, faisaient glisser vers d’autres une partie des responsabilités qui lui incombaient en tant qu’organisateur de l’ordre de bataille des Armées françaises.

Ces défaillances du commandement, révélées déjà dans les tous premiers jours de la guerre, étaient connues du Ministre. Le 15 août, Messimy informait Joffre qu’un décret supprimait “ *la nécessité de consulter le Conseil Supérieur de la Guerre pour mettre d’office à la retraite un officier général* ” et que, “ *pour les généraux et les officiers qui auraient fait montre non seulement d’insuffisance ou de faiblesse mais encore d’incapacité ou de lâcheté devant l’ennemi, le conseil de guerre s’imposait* ”.

A quoi Joffre répondit : “ *...en ce qui concerne les généraux remis à votre disposition, j’ai indiqué [...] les motifs sommaires qui ont déterminé ma décision de ne pas les laisser à la tête de leur troupe, il n’est pas possible de faire, sur le moment, d’enquête plus complète, ni d’établir un rapport motivant la mise à la retraite...* ”. Il n’y eut pas, par la suite, “ d’enquêtes plus complètes ”, mais on comprend que les “ Jeunes Turcs ” du Grand Quartier général profitèrent de l’occasion pour écarter⁴⁸ ceux qui n’avaient pas une “ foi absolue ” en la doctrine de l’offensive à outrance.

Dans ses mémoires, Joffre, par l’intermédiaire du futur général Desmazes, écrit :

“ Nul doute, l’épuration du commandement qu’il était dans mes intentions de faire dans le courant de 1914 si la guerre n’avait pas éclaté, il convenait de la faire sans attendre une heure, si nous ne voulions pas que l’échec de notre première manœuvre se transformât en une irrémédiable défaite ”

On se demande bien pourquoi, ayant été nommé à la tête de l’armée en juillet 1911 par Messimy, il avait tant attendu pour procéder à cette épuration en profondeur. Pourtant, après les manœuvres de septembre 1913⁴⁹, organisées par de Castelnau dans le Sud-Ouest, il avait déjà obtenu que plusieurs généraux fussent sanctionnés.⁵⁰

Pour l’ensemble des Armées, deux cent deux limogeages suivirent. Des généraux furent écartés, souvent pour incompétence, parfois par manque de docilité, Brochin, Sauret, Sordet, Lanrezac, Percin, Ruffet, Pourradier-Duteil, Curé, Bonneau, plus tard Espinasse. Trente-trois divisionnaires de l’infanterie sur soixante-douze et la moitié des chefs des divisions de cavalerie dont Lescot et Aubier, furent discrètement changés.⁵¹

Les “ politiques ”, plus que les militaires, ont tenté de minimiser cette “ épuration ” et des historiens -et non des moindres- se sont laissés aller à cette tendance. Sous la plume de Duroselle par exemple, on trouve que :

“ Joffre enfin, malgré toutes les amitiés et les fraternités d’arme, a le courage de révoquer les généraux qui lui paraissent incapables et insuffisants. Le 30 août, c’est Ruffey, remplacé à la 3^{ème} armée par Sarrail. Il était très énervé et se répandait en propos amers contre la plupart de ses subordonnés ”. [...] Au total, Joffre releva de leurs postes deux commandants de division d’infanterie sur soixante-douze, un commandant de corps de cavalerie, cinq commandants de divisions de cavalerie sur dix ”.

Nous voilà bien loin du compte ! Et Duroselle passe sous silence que trois des cinq généraux d’Armée, Lanrezac, Pau, Ruffey et Sordet de la cavalerie venaient directement du Conseil Supérieur de la Guerre et qu’ils avaient été nommés par lui au poste qu’ils occupaient.

Un document figurant dans les télégrammes arrivés au Ministère de la guerre montre qu’il y eut aussi une exécution capitale de chef de Bataillon. Le 2 septembre, à Bar le Duc, celle du commandant Wolff du 36^{ème} RIC convaincu de tentative de capitulation en rase campagne.

Première raison donc de cette manœuvre : couvrir les fautes de commandement et les incompétences que les premières opérations dévoilent. On peut comprendre cette attitude compte tenu de la situation mais on eut pu le faire autrement !

Deuxième raison : se maintenir à son poste à tout prix.

Mettre toute cette affaire au compte d'une machination politique, ce qui est une attitude constante chez ceux qui refusent de voir Joffre tel qu'il était, est une erreur majeure.

Le 15^{ème} CA a-t-il été moins " bon " que les autres, moins patriote ?

Un des premiers documents à consulter est l'original du journal de marche du 15^{ème} CA.

Son rédacteur, dans un premier jet, donne la rédaction suivante : " 21 août : le mouvement de retraite continue dans la nuit, sur l'ordre de l'armée. Le 15^{ème} corps a subi de fortes pertes et est désorganisé " puis il biffe " et est désorganisé " et poursuit : " la retraite a lieu néanmoins en bon ordre. Le 15^{ème} CA reflue sur la région de Serres mais on l'oriente en cours de route, sur nouveaux ordres, vers Dombasle, Rosières et Blainville ". Puis, nouveau repentir allant dans le même sens, il barre " reflue " et écrit " Le 15^{ème} CA prend la direction de... "

Ces " difficultés d'expression " se poursuivent le lendemain 22 août où il remplace " L'état de désorganisation des troupes ne permettant pas ", par les mots " L'état de fatigue des troupes... ". Cette rédaction embarrassée révèle, on le sent bien, une situation qu'un des acteurs, le lieutenant de Kerraoul du 38^{ème} RAC confirme dans sa correspondance : " [...] Nous n'avons battu en retraite que pendant 30 heures, mais cela a été une chose épouvantable. L'infanterie décimée n'existait plus. Avec mes éclaireurs de groupe, j'ai poussé devant moi, de force, des troupeaux d'hommes dont la plupart avait jeté leurs armes et qui étaient à bout de force, et voulaient se coucher par terre et ne plus bouger. Il fallait aussi les empêcher de monter sur nos coffres, de se reposer un peu en s'asseyant sur nos canons en se cramponnant aux butées de renversement des caissons. De telles choses sont éreintantes pour les chevaux et il ne s'agissait pas de laisser désorganiser les rares éléments encore en état de combattre [...]. "

La retraite est indiscutable, mais on ne peut pas dire qu'elle est due à un échec particulier des troupes engagées dans l'Est. Sur tous les autres fronts, à ce moment de la guerre, les armées françaises reculent. Les documents et des dizaines de " Mémoires " en témoignent.

En Lorraine même, le repli n'est pas le seul fait du 15^{ème} CA, le 16^{ème} et le 20^{ème} refluent aussi. La vérité est que moins sévèrement éprouvés, et rudement encadrés, ils couvrent mieux la retraite de l'Armée, la vérité est qu'une Justice militaire expéditive les frappe aussi. On fusillera plus tard au 15^{ème} CA, on fusille, selon toute apparence au 20^{ème} CA.

Voici ce qu'on peut lire dans les Mémoires de Jules Dupéris un soldat du 20^{ème} CA, originaire de Crévic⁵² : " Notre recul a été bien précipité. Notre situation n'est guère brillante : l'ennemi est au Nord, à l'Est; au Sud. Le commandement est parti, il n'y a plus d'ordres, plus de commandement, plus de discipline [...] Nous repassons la Seille à Moyenvic, départ à 3 h du matin, puis c'est l'arrivée à Arracourt où les rues sont pleines de voitures de la 11^{ème} DI⁵³, des canons de 120 du 4^{ème} de Nancy. Pas mal d'entre nous ont été fusillés, soit par leurs officiers, soit par des soldats d'autres régiments "

La mise en cause, injuste, du 15^{ème} CA vient, plus encore, du fait que, depuis la Lagarde des rapports conflictuels s'étaient installés entre les officiers du 15^{ème} CA et ceux qui commandaient les troupes du 20^{ème} CA.

Rappelons, pour confirmation, ces quelques mots extraits du courrier du colonel Jaguin :

" [...] devant la double accusation du Lieutenant Antoinat qui a répandu son jugement autour de lui (je le sais de bonne source) je demande pour l'honneur du Régiment qui a laissé sur le carreau 800 à 900 hommes, que l'affront soit réparé "

Cela ira plus loin encore, le 31 octobre, pour des raisons qui tiennent probablement aux événements ayant suivi la bataille de Morange, le général Espinasse, pourtant bien en cour auprès de Joffre qui l'avait lui-même nommé, est remplacé par le général Heymann dont la première initiative est de lancer un vaste mouvement tournant parmi les cadres : " [...] je me suis efforcé de prendre un contact étroit avec tous les corps de troupe du CA pour en connaître l'état d'esprit et me rendre compte de la manière dont le commandement y était assuré. De cet examen, comme des incidents et combat qui se sont produits sur le front du CA, il résulte que les réservistes et territoriaux qui constituent actuellement le fond des régiments sont très disciplinés mais qu'ils possèdent une instruction militaire médiocre et sont en général apathiques. Quand à leurs officiers, provenant en grande partie des mêmes régions que le contingent, il m'a semblé qu'ils ne réagissaient pas toujours suffisamment contre la mollesse naturelle des troupes et ne faisaient peut-être pas les efforts suffisants pour leur donner de l'allant et l'esprit offensif qui leur manque...] ⁵⁴

Le général Colle cèdera donc sa place au général Berge à la 30^{ème} DI.

Avant de conclure ce chapitre nous avancerons que la défaite dans l'Est a certainement des causes multiples, mais nous dirons tout net que peu ont à voir avec le comportement des troupes du 15^{ème} CA. Il ne fait, aujourd'hui, plus aucun doute qu'une grande part de responsabilité est imputable au GQG où, en ce début de guerre, chez trop d'officiers, dominait l'esprit d'offensive à outrance. Les Berthelot⁵⁵, les Gamelin dont les " carrières " révéleront la relative incompétence.

Le général de Castelnau écrira dans une correspondance à son fils Louis : " l'offensive qu'on m'a imposée est un défi au bon sens ". En privé, il ne cachait pas que si son armée avait essuyé un revers d'une telle ampleur " la faute en était à Foch qui lui avait désobéi ". Selon lui, le grave échec subi par la 39^{ème} DI avait rompu l'équilibre de l'armée, la 11^{ème} DI, mobilisée pour couvrir son recul rapide, n'avait pu soutenir le 15^{ème} CA en difficulté dans les marécages et dont le repli découvrait la gauche du 16^{ème} CA.

Après la guerre, Foch rejeta, avec hauteur, toute responsabilité, affirmant que la retraite du 20^{ème} CA était " l'effet et non la cause de l'ordre de repli général " ⁵⁶. Cette jolie formule passait sous silence, le fait que sa 39^{ème} DI avait bel et bien été culbutée en pleine manœuvre par l'attaque ennemie, abandonnant des prisonniers en grand nombre et presque toute son artillerie comme l'indique la relation allemande de la bataille⁵⁷. Cet échec est la conséquence d'ordres contrevenant à ceux de l'armée. Pour se disculper, l'état-major du 20^{ème} CA répondra plus tard qu'il n'avait, le 19 août au soir, rien reçu de la 2^{ème} armée et avait donc poursuivi l'offensive prescrite le 18. Dans ses Mémoires, Foch affirmera aussi n'avoir reçu " aucune instruction ni information de la 2^{ème} Armée "

Ces raisons ne résistent pas à l'analyse. L'ordre d'opérations n° 27, est bien enregistré au courrier départ le 19 à 17 heures. Il a bien été apporté au 20^{ème} CA et si on n'en trouve aucune trace au 20^{ème} CA dans les "entrées" de courrier, c'est que les registres du 3^o bureau, précisément pour la période d'août 1914 ont disparu.⁵⁸

Castelnau, qualifiant de "puérile" la version du 20^o CA, se refusa toujours à l'attribuer à Foch⁵⁹ tant il était convaincu que le colonel Duchêne était à l'origine de cette incroyable désobéissance. Il avait reçu "l'ordre" et l'avait escamoté, sans en parler à Foch. Il croyait probablement qu'il serait facile d'enlever les hauteurs de Morhange, peu tenues, selon ses renseignements.

Foch fut promu le 28 août à la tête d'un détachement d'Armée ce qui coupa court à toute polémique.

Les généraux Foch et Castelnau, jusque là bons amis- le second descendait chez le premier lorsqu'il venait à Paris avant la guerre- n'entretinrent plus, à la suite de cet incident, que des rapports "militaires", d'autant que le 5 octobre, le second passa sous les ordres du premier nommé à la tête des Armées du Nord.

Pour expliquer cette cascade de "cafouillages" aux conséquences si graves, on devait trouver un "bouc émissaire": les Provençaux, "ces adeptes" de la crosse en l'air qui avaient voté contre "la loi de trois ans" et avaient "cédé", disait-on, à Lagarde, feraient fort bien l'affaire.

Les conséquences

A la suite de ces événements, et déjà après Lagarde, on l'a vu, un certain antagonisme entre civils lorrains et militaires du Sud s'était installé, d'autant plus violent que les soldats du Midi, avaient été les premiers à comprendre, sur place, que la population dont les cadres jeunes et les fonctionnaires avaient été formés en Allemagne depuis quarante ans n'avait ni "frénétiquement" envie de redevenir "française", ni surtout envie de revivre les horreurs d'une guerre de frontière.

La "main courante" du Prévôt de la 3^{ème} Armée fait, beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine, mention de "collaboration", d'espionnage et même de cas de vol d'alliances sur les cadavres de soldats français au cours des ensevelissements collectifs, dans les villages réoccupés de l'ancienne Lorraine annexée.⁶⁰

Le problème est tel que la plus grande sévérité est observée par les Cours Martiales du GQG des 2^{ème} et 3^{ème} Armées.

Le 24, on exécute un certain Bauersachs sous chef de gare de Chambry, le 31 août, un certain Seifarth, accusé d'espionnage. Le 19 octobre 14, on condamne des civils à des peines de 20 ans de déportation: un homme et une femme "coupables d'avoir apporté un secours en vivre à des soldats allemands".

Les condamnations ne sont pas aussi rares qu'un nationalisme béat voudrait le faire croire, on en connaît même une de prêtre. Il faut d'ailleurs dire, à ce sujet, que les membres du clergé catholique des zones occupées depuis 70, n'étaient pas, loin s'en faut, favorables à un retour de la France sur ses terres d'avant 70. La séparation des Eglises et de l'Etat créait, une situation défavorable aux congrégations et au clergé séculier.

Encouragé par le Vatican qui, de Pie X à Benoît XV, ne faisait pas mystère de ses préférences germaniques, le clergé d'Alsace-Lorraine, formé par des bénédictins allemands depuis la suppression du Séminaire de Strasbourg et son remplacement par une faculté de Théologie allemande, s'opposait, avec le nouvel évêque de Metz, Otto Benzler, bénédictin aussi, à l'application de la loi dans les territoires réoccupés. Ils eurent d'ailleurs gain de cause puisqu'un des premiers actes de Joffre fut de suspendre l'application de la loi française dans les territoires repris à l'ennemi⁶¹.

En décembre 14, on ira jusqu'à assurer aux ecclésiastiques le maintien du salaire qu'ils obtenaient de l'Allemagne.

On trouve, dans la correspondance du Lieutenant de Kerraoul dont la femme était originaire de Crevic en Lorraine, des phrases qui expliquent, peut-être en partie, cette situation tendue: [...] *L'accueil des Lorrains annexés? Il a été ce qu'il pouvait être. Les Allemands étaient partis en disant: "Nous reviendrons."*

Quelques manifestations d'enthousiasme très rares. La plupart des gens sont sur la défensive; ils s'ouvrent davantage dans leurs maisons, les portes closes, quand on leur inspire confiance. Pouvaient-ils faire autre chose? Et puis la plupart des Allemands immigrés sont partis, mais il en reste encore. [...] A Dombasle, les femmes des salines nous ont jeté des pierres.

Nous nous sommes arrêtés sur la Meurthe. Pendant huit jours, nous avons contenu les Allemands avec une division de réserve pendant que l'infanterie se reformait. Ensuite, nous avons attaqué. Il paraît que l'ennemi faisait à ce moment une conversion à gauche pour attaquer la 1^{ère} armée et que notre mouvement a été heureux. Nous l'avons repoussé jusqu'à Blainville d'un seul coup. Ensuite, il a fallu avancer pied à pied.

On doit à la vérité de dire que les Méridionaux ont, à ce moment de la guerre, tendance à considérer les Lorrains comme des "Boches": "... repartons à pieds à 16 H pour Ville Devant Belirain, cantonnons dans ce patelin jusqu'au 18 pour le classement des compagnies, suis cuisinier pour la première fois. Mangeons bien et en pagaille, buvons bien de bière mais dormons mal. Gens sont abrutis, vrais boches..."⁶² trouve-t-on, en novembre 14, dans le carnet de route d'un jeune Marseillais.

Il s'étonne de leur attitude car, dit-il, "c'est le 40^{ème} qui a reculé les Allemands de la région qu'ils avaient occupé en septembre".

Incidents entre officiers, incidents entre soldats mais aussi incidents entre civils et militaires. Toutes les correspondances de soldats témoignent de la montée d'un mercantilisme généralisé des populations présentes dans la zone des armées et à l'arrière du front, comme elles témoignent aussi de la présence de familles très accueillantes⁶³.

"Béthincourt le 13/12/15 [...] Je suis toujours très bien, pas beaucoup de travail et mange bien, dors bien et plus de tranchée, je dîne à table avec mon cabot, la dame et le mari, ce sont de braves gens nous payons presque jamais. [...] Je vais engraisser si ça continue.

le 23/2/15 [...] ici maintenant nous sommes heureux, pourvu que ça dure, nous avons le vin à 6 sous [...] voilà comment ça c'est passé, il y avait des endroits où on nous faisaient payer le vin jusqu'à 1 F 25 ces tas de vaches, or l'autorité y a mis un frein en leur imposant un tarif de 0 F 75, alors ces oiseaux ne trouvant qu'ils ne gagnaient pas assez n'en voulaient plus vendre ⁶⁴”

Cet antagonisme va aussi se ressentir fortement à l'intérieur de l'armée. Des échanges de propos violents auront lieu entre méridionaux et officiers du 20^{ème} CA, mettant à mal la solidarité du corps des officiers.

Le lieutenant-colonel Chatillon du 173^{ème} de Bastia, se fâche. Le 24 août, il le fait savoir, vigoureusement, au général Castelnau, et sur un ton assez inhabituel dans l'Armée française. Sa longue lettre constitue une réponse à “ l'ordre ” du général Colle⁶⁵ qui avait froidement demandé à l'artillerie qu'elle tire sur le 173^{ème} s'il reculait et donne un éclairage juste sur “ l'ambiance ” du moment.

Gouvernement militaire de la Corse.

Crèvechamp, le 24 Août 1914

Le Lieutenant-Colonel CHATILLON Commandant provisoirement le 173^{ème}

à Monsieur le général Commandant la 2^{ème} Armée

J'ai l'honneur de vous rendre compte de certains incidents très fâcheux qui se sont produits hier 22 et aujourd'hui 23 Août. Hier, le Commandant d'un groupe d'artillerie du 20^{ème} Corps voyant passer un détachement du régiment interpella à très haute voix et en présence de la troupe un sergent du 173^{ème} en lui disant “ Ah, c'est vous le 173^{ème}, vous êtes tous des lâches et on devrait vous fusiller. ”

Le sergent se contenta de regarder fixement celui qui l'insultait si gravement et eut assez de présence d'esprit pour rester impassible et contenir le mouvement d'indignation suscité en lui par cette apostrophe aussi offensante qu'imméritée.

Ce matin, un officier général du 20^{ème} corps voyant rentrer le détachement du régiment qui avait défendu le village de Crevic la veille jusqu'à 20 heures et s'était retiré en bon ordre après avoir accompli sa mission, interpella le Capitaine qui était en tête en lui disant : “ Le 173^{ème}, vous êtes la honte de l'armée, je ne veux pas que vous donniez le mauvais exemple aux troupes du 20^{ème} corps, sortez de mes lignes, je vous donne l'ordre de vous rendre à Tonnoy où sont mes bagages ”. Dix minutes après, ce même officier général adressa les mêmes paroles à un Sous-Lieutenant conduisant un détachement revenant de Plainval où il avait passé la nuit aux avant-postes.

D'autres incidents moins importants eu égard à la personnalité de ceux qui les ont provoqués se produisent à chaque instant risquant d'occasionner entre les officiers de mon régiment et ceux d'autres corps des altercations très regrettables.

Ils prouvent en tous cas qu'il existe dans l'armée une animosité très grande contre mon régiment et je tiens à vous donner à ce sujet des précisions de nature à détruire les légendes susceptibles de déshonorer à jamais le régiment et son drapeau

[...] Aussi pour remettre les choses au point et fait cesser les racontars tendant à déshonorer le régiment et son drapeau, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir provoquer des mesures pour qu'une note mise au rapport de l'armée mette les choses au point en disant que c'est par ordre que le Régiment a battu en retraite et éviter des incidents fâcheux qui s'ils dureraient pourraient provoquer un conflit grave entre les militaires de mon régiment et ceux qui continueraient à leur adresser des propos offensants et immérités

Lieutenant-Colonel CHATILLON

Ce courrier courageux porte ses fruits. Le colonel Marillier le transmet au CA avec ses conclusions mais il évite cependant de mettre en cause les “ agresseurs ” du 20^{ème} CA de Foch.

Les choses n'en restèrent pas là. Les attaques contre les corps d'armée du Midi se multiplièrent. La parution de l'article du Matin ayant déclenché un véritable mouvement de haine, les dénonciations affluèrent.

L'exemple suivant illustre le climat ambiant.

Le 8 septembre, un certain Leroy, émigré originaire de Longuyon, de passage à la ferme de Beauregard, déclare au Capitaine Diez adjoint au QG de l'Armée Sarraïl :

“ Le capitaine Commandant la 6^{ème} Compagnie du 55^{ème} RI a prononcé devant moi et devant de nombreuses personnes [...] les paroles suivantes : je n'ai rien à défendre dans l'Est, je n'ai de propriétés que dans le Midi de la France [...] ”.

Cette déposition, on s'en doute, déclenche une tempête bureaucratique beaucoup plus importante que la lettre du lieutenant-colonel Chatillon.

Au général Espinasse qui tentait de lui expliquer qu'il avait autre chose à faire, en pleine bataille de la Marne, que d'instruire une plainte en Conseil de Guerre et d'organiser une confrontation entre officiers de troupes au combat et émigrés qui par définition se déplacent, le général Sarraill répondit, l'écrivant de sa propre main, qu'il voulait absolument une sanction

L'affaire cessa d'elle-même lorsqu'on découvrit que les officiers incriminés ne répondaient pas au signalement, n'avaient aucune attache dans le Midi et étaient au contraire propriétaires dans l'Est. ⁶⁶.

Fait plus grave, dans leurs correspondances, les méridionaux font assez souvent allusion à des " refus de soins " directement engendrés par cette campagne de diffamation qui se prolongera dans le temps. " Vous me demandez si nos officiers ne nous embêtent pas avec le 15^{ème} corps. Je puis vous assurer que non, au contraire nos officiers sont tous du midi et comme nous, marchent avec la tête bien haute et sont prêts à répondre à tout et à n'importe qui. Maintenant, par les habitants, on n'est pas bien vu partout, mais ici oui, parce que les boches y sont déjà venus et ont été chassés par nous, c'est comme à Bar-le-Duc ⁶⁷ vas un peu leur dire du mal du 15^{ème} corps, tu seras reçu, c'est encore nous qui avons reculé les boches quand ils étaient à 4 km de la ville, aussi quand un blessé y est en traitement il est choyé, rien ne lui manque, en revanche quand un blessé va à Verdun on ne le soigne presque pas il est mal vu on le regarde comme un chien, aussi maintenant ils sont rares ceux qui y sont dirigés " ⁶⁸

Cette affirmation pour le moins surprenante est appuyée sur des faits bien précis qui rejoignent ceux évoqués par le Commandant Lançon du 6^{ème} BCA le 5 octobre 14 :

" J'ai l'honneur de vous rendre compte de deux incidents qui se sont produits au 6^{ème} Bataillon de Chasseurs :

1^{er} : neufs malades dysentériques et éclopés ayant été évacués de Ramberecourt sur Erize la Brulée, le 14 septembre ont reçu l'accueil suivant d'un médecin divisionnaire du 4^{ème} Corps : " Ah, ils sont du 15^{ème} Corps faites les passer devant moi, les uns après les autres pour que je les engueule tout à mon aise ". Ces hommes furent ensuite immédiatement chassés de la formation sanitaire sans pièces de mise en route et ont rejoint le bataillon à Cumières, après avoir erré pendant trois jours, sans vivres; ils sont tous arrivés fébriles et ont dû être évacués immédiatement sur le dépôt de Verdun. Deux d'entre eux étaient tellement malades que Monsieur Barthélémy, médecin principal divisionnaire les a évacués lui même dans ses voitures de blessés.

J'ai l'honneur de demander une enquête à ce sujet.

2^{ème} : hier, à Aubreville, vers 17 heures le campement du 6^{ème} commandés par l'Adjudants Béri a rencontré un officier supérieur de la cavalerie légère, ne portant pas de numéro au collet qui a interpellé les hommes de la façon suivante : " Eh bien les gars de Nice, j'espère que vous vous conduisez mieux ! Que vous ne foutez plus le camp "

Ce discours a paru singulièrement intempestif à des hommes qui viennent d'occuper (un seul bataillon) des positions précipitamment quittées par une division entière qui n'est pas du 15^{ème} Corps.

Je ne demande pas d'enquête sur ce dernier fait, mais j'ai tenu à vous le signaler pour vous faire connaître le singulier état esprit qui anime certains de nos voisins

Le 18 juillet 1915, N. Olive, de Marseille écrit à ses parents :

[...] Il y a environ un mois, un poilu du 2^{ème} bataillon du 40^{ème} fut légèrement blessé et dirigé chez lui. Le major lui fit un pansement vite-vite en murmurant : pour le 15^{ème} corps il y en a bien assez et le renvoie ici. Pardi le poilu en arrivant se plaint à son commandant et de là au Colon. Résultat le lendemain le poilu du 2^{ème} bataillon va à Sainte Menehould remplacer le major et celui-ci vient un peu goûter des tranchées à sa place, qu'est ce qu'il doit y avoir passé le colon en arrivant, ce qui paraît qu'il est doux le Monsieur quand quelqu'un va à la visite il ne parle plus du 15^{ème}. On aurait du le faire à tous depuis le début pour leur faire voir ce qu'était le 15^{ème} dans les tranchées ⁶⁹.

Témoignent aussi les souvenirs, recueillis récemment, d'un soldat du 163^{ème} de Nice. Blessé à Verdun en 1916 il est arrivé à Talence dans le service du Professeur Cavallé.

Il raconte : *[...donc, le matin du 23 juin un infirmier vint me chercher dans la salle où j'étais et me conduisit au professeur. Je fus très étonné de ses paroles et du langage qu'il me tint car il n'y avait aucun rapport avec mon cas de blessure. Certes, parce que j'étais d'un régiment du midi il me traita d'antipatriote, anarchiste, socialiste et même révolutionnaire. Voici textuellement comment il me recevait (sic)*

-Ah ! ah ! ce 163^{ème} régiment, vous êtes de la Corse ? ⁷⁰

-De Nice, Monsieur le Major.

-Ah, de Nice, ce sont de bons régiments les régiments du midi, n'est ce pas !

Comprenant la chose, je ne répondis pas et le laissai causer car je compris que mon intérêt était de ne rien dire.

Il causait avec les dentistes qui l'entouraient et c'est à ce moment qu'il dit ces paroles graves contre les gens du midi et moi-même.

-Ah, ces gens là, ces hommes de la crosse en l'air ⁷¹ qui sous prétexte du soleil du midi qui mûrit leurs idées sont la plupart, des révolutionnaires anarchistes et antipatriotes et si nous avions eu à faire qu'à eux, il y a longtemps que nous serions sous la botte allemande. Il raconta ensuite un tas d'histoire et dit même que quand il était au front il avait fait punir des hommes toujours du midi qui avaient des blessures louches....]

Le général Espinasse dut aussi défendre ses troupes contre d'autres attaques.

Toutes les déprédations commises, au début de la guerre, par les troupes en cantonnements, et elles étaient nombreuses, étaient, évidemment, mises sur le compte des soldats du Sud, et comme il existait un " fond de réparation des dommages subis par les civils " dans la zone des Armées, les plaintes s'accumulèrent.

À la date du 9 octobre 1914, on relève dans " le courrier départ " du Prévôt du 15^{ème} Corps, le Chef d'Escadron Magnier⁷², originaire de Pierrefitte sur Aire, ces quelques lignes qui montrent l'état d'esprit des militaires du cru vis à vis des méridionaux :

" J'ai l'honneur de vous exposer que le 26 septembre 1914, le garde forestier Jeannot, de Pierrefitte sur Aire, accompagné du Brigadier de Gendarmerie Couillard, a surpris le Caporal boucher Borret de la 15^{ème} section des commis et ouvriers d'administration de Marseille en flagrant délit de vol avec effraction, dans une maison que je possède dans cette localité [...] "

Suit une longue énumération visant à faire payer les dégâts par la 65^{ème} Division de Réserve, où l'on relève cette phrase révélatrice :

" ...pour s'introduire dans l'habitation et y soustraire d'abord des légumes puis autre chose ensuite sans doute, imitant ainsi le pillage et le brigandage commis dans les communes environnantes par les troupes du 15^{ème} Corps d'Armée "

et qui se termine ainsi, comme si cela constituait à ses yeux, une circonstance aggravante :

" Je crois devoir faire remarquer que le Caporal Borret est originaire de Marseille bien que n'appartenant pas à une formation du 15^{ème} Corps. "

On trouve dans le " courrier sortant du 15^{ème} CA ", à la date du 15 septembre, une lettre du général Espinasse au général Sarraill Commandant la 3^{ème} Armée dans laquelle on relève les phrases suivantes : " [...] Je me permets toutefois de faire remarquer que dans la région que nous venons de traverser, des actes de pillage très graves, imputables, en grande partie, à des unités étrangères au 15^{ème} CA, ont été constatés. Leur examen semblerait prouver qu'il existe à la suite des troupes une organisation de vol avec complicité des civils. C'est aussi l'avis du Commandant de Gendarmerie⁷³, dont je vous adresse ci-joint un rapport. [...] "

De fait, les nombreuses correspondances de soldats du Midi évoquant cette période font souvent état de leur écœurement devant le pillage des maisons.

A la date du 25 octobre, un autre courrier du général Espinasse s'interroge sur le bien fondé de ces plaintes : " ...j'ai cru devoir moi-même, après lecture de ces divers documents, prescrire un complément d'enquête que j'ai confié à M. le capitaine de Gendarmerie, Prévôt de la 30^{ème} Division, dans la zone de cantonnement de laquelle se trouve en ce moment Froméreville. Les renseignements recueillis par cet officiers ne concordant pas d'une façon absolue avec ceux dont ont fait état M. le général de Division, Gouverneur de Verdun, et Mr le général commandant le 3^{ème} secteur; il ressort clairement qu'à l'époque où les faits se sont passés un certain nombre de corps appartenant à la défense de la Place⁷⁴ ont utilisé le cantonnement de Froméreville notamment les 124^{ème} et 303^{ème} régiments d'infanterie, les 3^{ème}, 5^{ème}, 25^{ème} Régiment d'Artillerie. [...] "

Autre conséquence pour les soldats, directement liée à l'échec de la tactique prévue par le plan XVII et à l'un des arguments imaginés pour cacher la réalité, il devint fréquent de porter la plus grave des accusations. Elle n'était d'ailleurs pas limitée aux troupes du 15^{ème} CA. Elle consista à dire qu'" un nombre anormal de blessures à la main met provisoirement hors de combat les hommes qui en sont atteints " et " [...] qu'il apparaîtrait d'autre part que beaucoup de ces blessures seraient volontaires... " ⁷⁵

Une correspondance du général de Lamothe⁷⁶, Directeur des Etapes et Services, affirme qu'à la suite de la comparution du soldat Boudet, du 101^{ème} RI de Dreux, blessé à la main le 6 ou 7 octobre 14, il y aurait eu 70 soldats jugés pour la même blessure. Si cette affirmation est vraie, on peut en conclure que le problème était grave et ne touchait pas que le 15^{ème} CA. Ce que confirme l'instruction 4872 du GQG datée du 12 septembre 14.

" Il m'a été rendu compte que des faits de mutilations volontaires s'étaient produits dans les Armées. Pour qu'il y ait refus d'obéissance, en effet, au sens de l'article 218 du Code de justice militaire, il n'est pas nécessaire qu'il y ait un refus exprimé. "

La mutilation volontaire dont se rend coupable un militaire constitue, suivant les espèces et d'après les circonstances particulières à chaque affaire, soit le crime de " refus d'obéissance " soit le crime de " abandon de poste " verbalement ou manifesté par une démonstration extérieure; il suffit que l'ordre donné n'ait pas été exécuté par suite d'une intention arrêtée de ne pas se conformer à cet ordre. Le militaire qui se mutilé lorsqu'il est commandé pour marcher contre l'ennemi ou tout autre service, agit avec l'intention arrêtée de ne pas se conformer à cet ordre, il tombe donc sous l'application de l'article 218 du Code de justice militaire.

D'autre par, il est des circonstance où la mutilation volontaire doit être considérée comme constituant le crime d'abandon de poste prévu et puni par l'article 213 du même Code. En ayant recours à cette fraude pour se mettre dans l'impossibilité d'être maintenu utilement dans le poste qui lui a été confié, le militaire coupable ne fait autre chose que de se soustraire à l'exécution de l'ordre qui l'obligeait à être présent à une place déterminée. Le " poste " doit, en effet être pris dans le sens le plus étendu et signifie " l'endroit où le militaire doit être présent pour l'accomplissement de son service "

Je vous prie d'assurer la répression des actes de mutilation volontaire, conformément aux dispositions de la présente instruction que vous voudrez bien porter à la connaissance des troupes "

Lorsqu'on ajoute à cette interprétation qui aggrave les sanctions en les hissant au niveau de la peine de mort, la suspension de la faculté de former un recours en révision⁷⁷ et la mise en place des Conseils de Guerre spéciaux par le décret Poincaré du 6 septembre 14, on peut raisonnablement penser que pour avoir du se doter d'un arsenal aussi répressif, il fallait que les Généraux fussent affrontés à de graves problèmes⁷⁸.

Les correspondances des soldats et la lecture soignée des archives des CA révèlent en effet un malaise profond. Fortement secoués par les premiers jours de guerre, traumatisés, les jeunes soldats dont l'encadrement est très insuffisant en quantité ou ne fait pas preuve d'une irréprochable compétence, tentent d'échapper au massacre.

Le 10 septembre, le général Espinasse écrit qu'⁷⁹ *“ un grand nombre d'hommes quittent leurs unités pendant le combat ou pendant les marches et se cachent en arrière dans les couverts. Le fait s'est encore produit hier pendant le combat. [...] ”*

Le novembre 1914, dans la correspondance d'un jeune Auvergnat du 305^{ème} RI donc n'appartenant pas au 15^{ème} CA-, nous la citons parce que nous n'avons jamais lu ailleurs un refus exprimé avec autant de franchise- on peut lire ces propos révélateurs : *“ [...] Si je ne vous l'ai pas écrit plus vite c'est que je n'ai pas pu, nous avons tenté une attaque mais elle a mal réussi, ils sont pas nombreux contre nous mais ils ont des mitrailleuses bien postées et à mesure qu'on sortait des tranchées ils nous fauchaient et vous pouvez croire si on y est rentré de nouveau dans les tranchées on sonnait la charge mais personne n'a plus voulu marcher ”⁸⁰*

Il y revient le 19 novembre :

“ [...] on en fera peut être plus des assauts parce que nous ne voulons plus marcher autrement on y resterait tous; c'était le troisième et les trois fois presque tous ceux qui sont sortis ont été touchés mais moi je n'ai rien attrapé parce que je ne suis pas sorti à la compagnie il n'en est sorti que trois, on est à 100 m des autres alors c'est facile à se tirer...”

Ces refus, manifestés si tôt dans la guerre, ont été, il faut bien en convenir, complètement occultés, mais l'étude de la série SHAT 19 N 297, 298, 299 montre que du 1^{er} septembre au 8 décembre 14, il y a eu, à la 2^{ème} Armée, au moins 18 exécutions capitales connues⁸¹. Ce qui donne la mesure du problème.

En étudiant les “ Pièces annexes ” de la 30^{ème} DI, nous avons trouvé un document qui confirme cette tendance. Il s'agit d'un ordre rédigé après une attaque dans le secteur de Bethincourt : *“ [...] Je vais m'occuper de faire transporter mon dépôt à Béthincourt où les bataillons pourront envoyer des corvées régulières pour se ravitailler. Je vous demanderai de bien vouloir faire établir un service de surveillance à Béthincourt pour que le ravitaillement par les corvées se fasse régulièrement. Que personne ne reste dans le village ! Mon officier porte drapeau dirigera la distribution.”*

Si le Lieutenant-colonel Tantot précise que personne ne doit rester dans le village c'est qu'il vient d'apprendre que certains des hommes envoyés en corvée de ravitaillement se débrouillaient pour ne pas remonter en ligne, se faisaient porter malade ou même désertaient. Un état des disparus confirme cette habitude.

Le 19 décembre à Ippécourt, au 40^{ème}, il manque 6 soldats à l'appel de la 6^{ème} compagnie, 3 à celui de la 12^{ème}, le 21 décembre au Moulin de Raffécourt, 1 soldat de la 8^{ème} compagnie. Le 30 décembre, tous sont portés présents par le colonel Tantot. Ce qui signifie probablement qu'ils sont revenus au Corps. Un au moins, originaire de Toulon, sera condamné pour désertion et fusillé le 30 mars 1915. Avant de conclure, il convient aussi de dire que l'image idyllique, diffusée jusqu'à ces dernières années, de soldats partant à la guerre la fleur des champs au fusil, dans des trains décorés d'inscription viriles et “ montant ” au combat en chantant, ne “ colle ” pas avec la réalité. J.J Becker a rectifié quelques-uns de ces lieux communs d'un patriotisme de pacotille.

Les historiens de 14-18 le reconnaissent aujourd'hui, le 15^{ème} CA, en août 14, se battit comme les autres corps, et en tout cas, aussi bien que les CA dit “ d'élite ”. Ses pertes en témoignent.

En août 39, on fit semblant de laver la mémoire du 15^{ème} CA de toutes ces accusations, mais pour ne pas remettre en cause les déclarations de Joffre, on mit en exergue le rôle majeur que les “ troupes du Midi ” avait joué du 7 au 13 septembre 14, dans un des épisodes glorieux de la bataille de la Marne : la bataille de Vassincourt. L'étudier en détails sortirait du cadre de ce travail. Signalons cependant, sous réserve de confirmations⁸² que quelques manquements à la discipline, qui auraient, certes, valu de graves sanctions à leurs auteurs, coûtèrent la vie à cinq malheureux fusillés le 11 septembre 1914 à Vassincourt, simplement parce qu'ils étaient du 15^{ème} CA.

En mars 1919, justice fut rendue à cinq autres soldats du 15^{ème} CA accusés à tort de mutilations volontaires, parmi eux, le chasseur A. Odde de Six Fours ; un agent de liaison connu pour sa bravoure.⁸³ Sur ordre du gouvernement, un chef d'escadron de la gendarmerie de la ville vint exprimer à sa famille les excuses et les regrets du Président de la République, la cour de cassation ayant annulé le jugement du Conseil de guerre permanent de la 29^{ème} division condamnant le jeune Six Fournais.

Dans un journal Sarraïl écrira, mais beaucoup plus tard :

“ Le 15^{ème} CA m'a été envoyé au moment de la Bataille de la Marne. Sa venue m'était annoncée par une lettre où il était chargé de tous les péchés. Il a répondu à tout ce que je lui demandais.

C'est même le seul corps de mon Armée qui, lors de la bataille de la Marne, a enlevé des canons et pris un drapeau ”

Nous versons ce travail modeste au dossier du 15^{ème} CA. Il fait avancer, nous semble-t-il, la question et ramène les tentatives de politisation de l'affaire à de justes proportions.

Le futur Maréchal Fayolle écrit dans ses “ Cahiers ”

“ 29 novembre [14]...Conférence à Saint-Pol... Je n'ai jamais entendu dire autant de bêtises... Je me demande si les grands chefs qui se mettent en avant dans la guerre actuelle, ne sont pas ceux qui ne se préoccupent en aucune façon des vies humaines qui leur sont confiées. Attaquez ! Attaquez ! C'est bien vite dit. ”

Les grands coupables, dans cette “ affaire du 15^{ème} CA ”, sont Joffre et Clemenceau. Le premier parce qu'il n'a pas été capable de prendre à son compte l'échec des premières offensives, le second parce qu'il n'a pas eu le courage politique de prendre position sur la question. Il est vrai que depuis 1907 et la crise viticole, il se méfiait des soldats du Midi⁸⁴.

Ajoutons qu'il n'y a pas, dans l'histoire militaire de notre pays un autre exemple de général qui ait osé publiquement faire porter à ses troupes, officiers et soldats, la responsabilité d'un échec, aussi citerons-nous le jugement sévère que portait, fin 1916, le général de Castelnau, sur son supérieur hiérarchique :

“ C'est un homme de capacités médiocres qui se cramponne au pouvoir, en débarquant successivement tous les collaborateurs qui ont pensé et agi pour lui [...] ”

1Plus de 1 600 000 exemplaires chaque jour selon Stéphane Audoin-Rouzeau : “ Bourrage de crâne et information en France en 1914-18 ” dans “ Les sociétés européennes et la guerre de 1914. Paris X, 1990 ”

2Le Petit Marseillais, 26 août 1914.

3“ On m'informe de bonne source que des officiers, des soldats ont été fusillés sur le front des troupes. Si cela est vrai, c'est qu'un chef énergique s'est enfin trouvé là pour faire rentrer, par une immédiate répression, trop justifiée, chacun dans le devoir ”

4*L'Homme Libre*, 25 août 1914

5*Le Petit Provençal*, 25 août 1914

6Ibid

7Ibid

8Par le général de Castelnau qui y travaillait depuis l'affaire d'Agadir en août 1911. Il avait alors proposé la variante n°1 au plan XVI.

9Et des réservistes rappelés discrètement à partir du 26 août comme le confirment quelques témoignages recueillis dans les Pays du Sânon.

10Un habitant de Réméréville rapporte, dans ses souvenirs, qu'un groupe du 14^{ème} Hulans de Morange ayant attaqué, le 3 août, quelques dragons dans son village, un véritable combat singulier au sabre, s'en suivit qui se termina par la mort du lieutenant allemand Dickman.

11Il existe, au Musée de Marzal, un document de la fin du XIX^{ème}, qui montre un plan allemand d'inondations à partir des étangs de Parroy, destinées à interdire le passage par cette région.

12Cette réunion est dirigée par le Lieutenant Antoinat (nom de plume Alain de Pennenrun), dans le civil journaliste à l'Illustration, réputé spécialiste de la “ guerre balkanique ”, proche de Foch. On verra le rôle qu'il jouera plus tard dans l'affaire du 15^{ème} CA.

13On peut comprendre que tous les habitants concernés par ce genre d'actions, ne portent pas, ensuite, les Français dans leur cœur.

14On n'en a pas encore pris l'habitude.

15S/Lt Lioté

16Information erronée. Le village est, en fait, occupé par des troupes nombreuses.

17Nous verrons, dans une autre étude, que cette mitrailleuse pose problème.

18Le Journal de marche du 58^{ème} RI donne copie d'un extrait de ce texte. Les Allemands avouèrent plus tard 75 Hulans et 120 chevaux tués, 64 Hulans et 13 chevaux blessés.

19Il mourra le 4 octobre à l'hôpital de Sarreguemines.

20Les “ Carnets de guerre ” donnent plus d'informations sur les pertes : 63 disparus (11 off et s/off et 42 brigadiers et canonniers), 15 prisonniers (3 off et 12 brigadiers et canonniers). Le Journal de marche du 58^{ème} RI avoue 969 hommes hors de combat.

21Si cette affirmation est vraie. Une question se pose, Lunéville étant le siège de la 2^{ème} DC.

22Contrairement à cette affirmation aucun bataillon de la 59^{ème} BI n'est venu secourir les troupes attaquées.

23On ne peut pas, en évoquant cette période, passer sous silence ce que Foch disait du 20^{ème} CA : “ [...] Le désir est si grand de marcher à l'ennemi et de se mesurer avec lui, il est accompagné d'un tel mépris du danger qu'on peut seulement redouter de le voir l'affronter parfois d'une façon inconsidérée. “ Cité par le GI Weygand dans son Foch ”

24Affirmation que l'on trouve dans une lettre du colonel Simonet. (Fond Belleudy à Nice)

25M. Mistre donne, à ce jour, le chiffre de 320 tués entre le 14 et le 17 août, pour les 3^{ème}, 111^{ème}, 112^{ème}, 141^{ème}; le JMO du 15^{ème} CA note, laconiquement, “ quelques pertes ”

27Weygand qui a la dent assez dure pour le général de Castelnau écrit : “ l'ordre [...] avait presque le ton d'une instruction prescrivant la poursuite d'un ennemi déjà battu, tant il visait des buts lointains...”

28Le Capitaine Armengaud qui commandait alors une des cinq escadrilles de reconnaissance de la 1^{ère} Armée raconte dans ses Mémoires qu’il si fut grossièrement rembarré par le général Duchêne lorsqu’il vint prendre ses instructions au PC du 20^{ème} CA, qu’il se retira et revint au PC de la 2^{ème} Armée.

29Dans ses Mémoires, Foch, parlant du 20^{ème} CA qu’il commandait en 1914, écrira : [...] C'est ainsi que les influences régionales et les attractions de carrière s'étaient ajoutées pour réunir des troupes et un corps d'officiers magnifiques et donner au 20^{ème} Corps d'Armée une valeur, un savoir et un mordant de tout premier ordre. Le désir est si grand de marcher à l'ennemi et de se mesurer avec lui, il est accompagné d'un tel mépris du danger qu'on peut seulement redouter de le voir l'affronter parfois d'une façon inconsidérée. Dans mon commandement d'avant-guerre, mes efforts avaient uniquement tendu à éclairer encore et à raisonner dans le corps d'officiers cette magnifique ardeur, source de toutes les énergies et, par là, de tous les espoirs. Il était inutile de l'exciter. Mais il y avait lieu de la mettre en garde, devant la difficulté de la tâche, contre la précipitation ou le manque d'ensemble dans l'emploi des armes. Heureux les chefs qui n'ont qu'à guider des volontés si ardentes.

307^{ème} BI comprenant les 146^{ème} et 153^{ème} RI de Toul.

31Xavier, un des fils de Castelnau y servait comme Lieutenant.

32Le régiment de Turenne que Castelnau avait commandé.

33Il y laissera une dizaine d’officiers tués ou blessés et 130 soldats tués.

342^{ème} BI comprenant les 37^{ème} et 79^{ème} RI.

35Certains mémorialistes, Foch compris , laissent entendre que les Allemands avaient délibérément abandonné des munitions d’artillerie pour faire croire à un repli en catastrophe.

36Ce télégramme porte le n°1788, il est parvenu, décodé, au Cabinet à 10 H 30.

37Le 28 août 14, le futur Maréchal Fayolle écrira : [...] Le procédé de nos adversaires me paraît se résumer en ceci : offensive stratégique, défensive tactique. Ils se laissent attaquer, placés derrière de solides tranchées et brisent nos tentatives par le feu, puis contre-attaquent des troupes épuisées par les pertes qu'elles viennent de subir. Leur artillerie est parfaitement invisible, contrairement à ce qu'on prétendait... (Cahiers secrets).

38Mis en gras pour souligner le caractère volontairement imprécis d'une note destinée au ministre

39Rappelons, au passage, que ces opérations ont été menées par des Chasseurs Alpains,-en particulier ceux du 27^{ème} BCA de Villefranche sur Mer- recrutés dans le Midi

40Vu par les soldats, cela n’aura pas que des aspects négatifs car ce manque de confiance est probablement à l’origine de la mise en réserve de la 59^{ème} Brigade dans la Bataille de Champagne en septembre 1915.

41Au début de 1915, l’affaire Villy, montée de toute pièce déclencha à nouveau une véritable campagne de presse nationale. Les partisans d’Action Française, Barrés en tête, accusèrent, en termes ignobles, les habitants du Midi de trop bien recevoir une dizaine d’officiers allemands libérés sur parole et assignés à résidence à Draguignan.

42Messimy démissionna à la suite de la publication de l'article, obtint un commandement, et publia, plus tard, des jugements plus que sévères à l'encontre de Joffre dont il avait subit, un temps, l'emprise “ le petit doigt sur la couture du pantalon ”

43Sa teneur nous est connue par une transcription qui se trouve dans la série des télégrammes adressés par Joffre au ministre de la Guerre.

44On notera que Joffre évite de signaler que le 20^{ème} et le 16^{ème} C.A. se sont aussi repliés

45Le général Tournés, qui était alors capitaine au 3^{ème} bureau de la 2^{ème} Armée, révélera, après la guerre, qu'en septembre 1914, Duchêne avait fait refaire entièrement le journal de marche de la 39^{ème} D.I. Un coup d’œil sur sa carrière montre qu’il se maintint grâce à l’appui de Foch quand de Castelnau le releva de son commandement en juillet 1915. Lorsqu’il ne se conforma pas aux ordres de Pétain le 27 mai 17, il fut “ limogé ” par Clemenceau.

46L’histoire a aussi retenu que Duchêne était le beau-frère du général Anthoine, chef d’Etat-major du général de Castelnau et que les deux hommes se détestaient. Jusqu’à quel point ? Nul ne le sait !

47Au cours de laquelle, Clemenceau, sénateur de Draguignan, ne prit qu’avec mollesse la défense de ses électeurs.

48Ou renvoyés dans des postes subalternes à l’intérieur. Le général Pourradier-Duteil se retrouva à Clermont Ferrand, commandant de la 13^{ème} région territoriale

49Une curieuse erreur, que l’on retrouve aussi chez P. Miquel qui laisse croire que l'on n'avait pas eu le temps de mettre en pratique le dernier règlement d’infanterie. Il n’en est rien. Il le fut, à cette occasion, et sous la direction de Castelnau.

50En particulier le général Faurie commandant le 16^{ème} CA, rendu responsable de la mauvaise tenue de ses troupes. Le général Faurie était le successeur de Castelnau à la tête du 2^{ème} bureau de l’EM.

51Il est juste de dire aussi, mais on peut s'en étonner, que Joffre dut nommer dans l'urgence 272 généraux souvent sortis d'une “ retraite avancée ” et parfois incapables de monter à cheval.

52Jules Dupéris appartenait à la 7^e Cie du 26^e RI, 21^e Brigade, 11^e Division. Mémoire de la Grande Guerre au pays du Sânon. Les foyers ruraux, Lunéville.

5326^e ème RI, 69^e ème RI, 79^e ème RI.

54Lettre au général Sarrail, non datée, mais forcément postérieure à sa prise de Commandement du 31.

55Fin novembre 14 le général Berthelot fut remercié par Joffre qui lui donna le commandement d'un groupe de Divisions de réserve. Fin janvier 15 à la suite d'un échec grave en Artois sur le plateau de Croÿ, il fut " recasé " à la tête la 53^e DR. Il y remplaça Grandmaison qui prit sa place à Soisson et s'y fit tuer quelques semaines plus tard.

56Revue des Deux Mondes du 1.9. 1921

57" La bataille de Lorraine " Archives bavaroises 1929.

58Coïncidence peut être mais curieuse tout de même.

59Il convient de noter ici que Xavier de Castelnau, fils du général, fut tué le 20 août à Pévange et que Germain Foch trouva la mort le 22 à Gorcy dans la région de Longwy au cours de l'offensive de la 3^e Armée.

60Impression qu'il faut tempérer en tenant compte de la " vague d'espionniste " qui sévissait

61Dossier 7 N 1976 Alsace Lorraine (SHAT). Ceux qui affirment encore que Joffre appartenait à la Franc-maçonnerie méditeront cette note.

62Chacun sa guerre. 596 lettres d'un jeune Marseillais au front. C. Chanteloube

63Notons ici que le Maire de St Mihiel avait trouvé refuge à Quissac dans la famille Angleviel. Noté par E Carrière, Un professeur dans les tranchées. L'Harmattan.

64Idem 66

65La copie de ce document est en notre possession.

663^e ème Armée, I^{er} Bureau, Personnel 104/P. Une preuve de plus que le Haut Commandement était déconnecté des unités au combat.

67Allusion à la bataille de Vassincourt

68Chacun sa guerre. 596 lettres d'un jeune Marseillais au front. C. Chanteloube

69[1]idem

70Confusion avec le 173^e ème RI

71Allusion aux événements de 1907 lorsque le 17^e ème de ligne refusa de tirer sur les vigneron de l'Aude.

72Charles Alphonse Magnier était capitaine à la 2^{ème} Légion de Gendarmerie (Prévôté d'Abbeville) en 1905.

73On ne peut suspecter les gendarmes de complaisance quand on sait qu'ils sont souvent originaires de la région de stationnement des unités.

74Donc du 20^e ème CA

751^{er} Bureau XV ème C.A note 1601, 12 septembre 14

76Dossier 19 N 297, 298,299

77Dés le 12 août, à la demande de Messimy.

78Rappelons aussi ici, que du 12 août au 1^{er} septembre 14 le Président de la République, à la demande du ministre de la Guerre, s'était dessaisi, en partie, de son droit de grâce.

79EM 5490 P

80(NDA : rien n'a été changé au texte)

81Nous disons bien exécutions et non condamnations.

82Par une autre source que Limosin.

83Le journal de Campagne de Laurent Gassin confirme de telles exécutions :

“ 19 septembre : Nous partons à 10 heures du matin. Le régiment se rassemble dans un champ avec le CHR et le drapeau au centre. Nous fusillons un chasseur du 24 ème et un soldat du 173 ème pour s'être mutilés volontairement, un autre est dégradé pour ” abandon de poste ”. Le régiment défile devant leurs cadavres, baïonnette au canon ”.

84On se souviendra que le 21 juin 1907, les soldats du 17 ème de ligne, envoyés par Clemenceau pour réprimer les manifestations des viticulteurs, mirent les crosses en l'air, à Beziers sur les allées P. Riquier.